La LIBERTÉ

Vol. 88 n°22 • du 14 au 20 septembre 2001 • **SAINT-BONIFACE** 88 ¢ + taxes

Chambre à louer

Agnès Roch
et René Marion
vous invitent à faire escale
à Portage-la-Prairie,
le temps d'une conférence
ou pour y passer la nuit,
eux qui sont dorénavant
les nouveaux propriétaires
de l'hôtel Day's Inn.

■ Page 19.

Citation de la semaine

« En 1999, j'ai demandé à mes médecins si je devais quitter mon travail. On m'a répondu que non, à moins que je veuille passer plus de temps sur le terrain de golf ou de partir en voyage. »

Dans une entrevue exclusive à *La Liberté*, le député fédéral de Saint-Boniface, Ronald Duhamel, fait le point sur son état de santé.

■ Page 5.

Le SOMMAIRE

Comment nous joindre ?
Téléphone : 237-4823
Télécopieur : 231-1998
Sans frais : 1-800-523-3355
[illegible]

Une soirée électrique



photos: Daniel Bahuaud

Les noms des lauréats de la Chicane électrique sont maintenant connus. Le spectacle a quant à lui été fidèle à sa réputation d'être haut en couleur et très électrique ... ■ **Page 12.**

Alerte aux États-Unis

À la suite des événements qui sont survenus le 11 septembre aux États-Unis, *La Liberté* fait un survol des répercussions possibles qu'un tel événement peut avoir sur les gens d'ici. À peu près toutes les facettes de notre vie quotidienne pourraient être affectées.

■ **Pages 2 et 3.**

À vos livres

Venez rencontrer vos auteurs francophones favoris lors du Foyer des écrivains qui débutera le 26 septembre. Au menu, lectures publiques, rencontres avec les auteurs et plusieurs autres activités.

■ **Page 11.**

Le musée fait peau neuve

À Notre-Dame-de-Lourdes, le musée veut recréer une atmosphère d'époque en plus d'offrir des activités interactives pour les visiteurs. Un projet d'environ 25 000 $.

■ **Page 21.**

ATTENTAT CONTRE LES ÉTATS-UNIS

Le Manitoba réagit

Diverses institutions manitobaines ont réagi face à l'attentat terroriste qui a récemment secoué les État-Unis.

Jean-François NADEAU
et Mylène CRÊTE

L'attentat terroriste de New York a incité les dirigeants municipaux, provinciaux et fédéraux au Manitoba à réagir rapidement face à la plus importante attaque de l'histoire à survenir en sol américain.

Ville de Winnipeg

Dès 11 h 15, la Ville de Winnipeg a mis en place l'Organisation des mesures d'urgence, afin d'accueillir les avions détournés vers l'Aéroport international de Winnipeg. Douze autobus ont été mobilisés pour transporter les passagers provenant de vols étrangers et domestiques, Cinquante policiers et 20 membres de la GRC ont également prêté mains fortes aux autorités aéroportuaires. Le maire de Winnipeg, Glenn Murray a offert « ses plus sincères condoléances au peuple américain ainsi qu'à tous ceux qui sont affectés par la tragédie. » Il a également invité les winnipegois à donner du sang, les banques américaines prévoyant en manquer.

Gouvernement du Manitoba

La province a rouvert son Bureau d'organisation des mesures d'urgences, qui n'avait pas été en fonction depuis l'inondation de 1997. De plus, le premier ministre du Manitoba, Gary Doer, s'est voulu rassurant en rappelant à la population qu'il existait un protocole de sécurité en ce qui concerne la protection des édifices publics de la province. Il a également tenu à condamner les actes terroristes qu'il a qualifiés de « lâches et de barbares ». Il a aussi encouragé les Manitobains à être solidaires avec le peuple américain.

Douanes du Canada

Aux douanes à Emerson, les mesures de sécurité ont été considérablement accrues. La journée même de la tragédie, le personnel de l'Agence des douanes et du revenu du Canada a mis en branle l'inspection complète de tous les voyageurs, de leurs bagages ainsi que de leurs véhicules. Chacune des personnes qui souhaitait traverser la frontière canado-américaine devait présenter des pièces d'identité. Au moment de mettre sous presse, cette mesure était toujours en place. « Nous attendons la suite des événements, indique la porte-parole de l'Agence des douanes et du revenu du Canada à Winnipeg, Loretta Nyhus. Pour le moment je ne suis pas en mesure d'affirmer jusqu'à quand cette directive sera appliquée. »

Aéroport de Winnipeg

Aucun avion n'a pris son envol le 11 septembre à la suite de l'annonce de l'attentat terroriste qui a impliqué quatre avions de ligne américains. Dix-sept vols qui avaient pour consigne de se poser au Canada ont atterri à l'Aéroport international de Winnipeg durant la journée du 11 septembre. Trois d'entre eux étaient des vols internationaux et les 14 autres des vols domestiques. Quelque 1 500 voyageurs ont été logés dans les hôtels de la ville.



Archives La Liberté

Le Premier ministre du Manitoba, Gary Doer a tenu à condamner les actes terroristes qu'il a qualifiés de « lâches et de barbares ».

Au moment d'écrire ces lignes, le maintien du niveau de sécurité trois était toujours en vigueur partout au pays et les responsables de l'aéroport ignoraient quand Transport Canada autoriserait le décollage d'appareils.

« Lorsque des avions pourront partir, la sécurité demeurera élevée, indique la directrice des communications de l'aéroport, Lyn Books. Nous conseillons aux gens qui voyageront dans les prochains jours d'appeler leur compagnie d'aviation pour avoir des informations, d'apporter des cartes d'identification s'ils doivent prendre l'avion et d'arriver plus tôt qu'à l'habitude. Il faudra être patient et compréhensif. »

La DSFM à l'écoute des jeunes

Du personnel de crise a été mobilisé, le 12 septembre, par la Division scolaire franco-manitobaine (DSFM) afin que ses élèves aient du support pour faire face à la tragédie qui s'est déroulée aux États-Unis une journée plus tôt. Deux psychologues et trois travailleurs sociaux étaient disponibles pour répondre aux appels provenant des écoles. Les professeurs ont eu pour consigne de laisser leurs élèves s'exprimer au sujet de cet événement.

« Lorsque de tels événements traumatiques surviennent, cela peut créer un sentiment de crainte et d'anxiété chez les jeunes tout dépendant de leur âge, explique le directeur adjoint de la DSFM, Louis Druwé. Cela ébranle le sens de la sécurité et voilà pourquoi il est important que quelqu'un soit à l'écoute des élèves pour remettre les événements en perspective. »

La DSFM se dit prête à offrir de l'aide aux parents qui ont des inquiétudes ainsi qu'aux enfants qui réagiraient plus fortement en raison des circonstances particulières comme avoir de la famille à New York ou connaître un pilote d'avion.

M.C.

Coup d'œil national



La LIBERTÉ

Journal hebdomadaire publié le vendredi par Presse-Ouest Limitée

C. P. 190
383, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 3B4

Directeur : **Pascal DUBÉ** • Rédacteur en chef : **Daniel BAHUAUD** • Journalistes : **Mylène CRÊTE** et **Jean-François NADEAU** • Chef de la production et coordonnatrice de la publicité : **Véronique TOGNERI** • Secrétaire administrative : **Roxanne BOUCHARD** • Correcteur : **Mohammed CHOALI** • Caricaturiste : **Cayouche (Réal BÉRARD)** • Bicolo : **Aude ANDRIEU, Roxanne BOUCHARD** et **Véronique TOGNERI** • Publicité : **Pascal DUBÉ** • Développement de photos : **Hubert PANTEL.**

Les bureaux sont situés au **383, boulevard Provencher** et sont ouverts de **9 h à 17 h du lundi au vendredi** • Toute correspondance doit être adressée à **La Liberté, Case postale 190, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4** • Les lettres à la rédaction seront publiées si leur contenu n'est pas diffamatoire et leur auteur(e) facilement identifiable • Téléphone : **(204) 237-4823** • Sans frais: **1-800-523-3355** • Télécopieur: **(204) 231-1998.**

L'heure de tombée pour les annonces est le lundi à midi. La direction se réserve le droit de refuser toute annonce envoyée après cette échéance ou d'imposer une surcharge de 10 %. • Nos annonceurs ont jusqu'au mercredi de la semaine suivante pour nous signaler toute erreur de notre part. La responsabilité du journal se limitera au montant payé pour la partie de l'annonce qui contient l'erreur.

L'adresse Internet : **http://www.presse-ouest.mb.ca** • Courrier électronique : Administration : **la_liberte@presse-ouest.mb.ca** • Rédaction : **redaction@presse-ouest.mb.ca** • Département graphique : **production@presse-ouest.mb.ca**

L'abonnement annuel: **Manitoba** : 28,50 $ (TPS et taxe provinciale incluses) • **Ailleurs au Canada** : 32,10 $ (TPS incluse) • **États-Unis** : 90 $ • **Outre-mer** : 125 $ • Les abonné.e.s manitobain.e.s qui passeront une partie de l'année aux États-Unis devront payer un supplément de 5 $ par mois • Les changements d'adresse pour les abonnements doivent nous parvenir AU MOINS DIX JOURS avant la date de déménagement.

Le journal LA LIBERTÉ est imprimé sur les presses de **Derksen Printers à Steinbach.**

Nous reconnaissons l'aide financière du gouvernement du Canada, par l'entremise du Programme d'aide aux publications (PAP), pour nos dépenses d'envoi postal.

Nº de la convention: 40012102 • PAP 7996

ISSN 0845-0455



OPSCOM
Représentation nationale:
1-800-2OPSCOM
(613) 241-5700



Fondation Donatien Frémont

Attentat contre les États-Unis

Des répercussions pourraient se faire sentir

L'ordre mondial a été affecté par l'attaque terroriste qui a récemment touché les États-Unis. La Liberté a demandé à quelques experts quelles pourraient être les répercussions de cet incident au Canada.

Jean-François NADEAU
et Mylène CRÊTE

L'attentat terroriste qui a soufflé les deux tours du World Trade Center de New York le 11 septembre pourrait, selon certains experts, avoir des répercussions sur l'économie et la politique canadiennes.

« Les experts s'attendaient à un événement terroriste d'envergure depuis des années », avance le politologue Raymond Hébert. Les attaques se sont produites dans les villes de New York et de Washington, le 11 septembre, soit à moins de 1 000 kilomètres de la ville de Montréal. Bien que le Canada soit un des voisins des États-Unis, les répercussions politiques se feront sentir dans le monde entier.

« C'est un nouveau contexte qui va s'installer, indique Raymond Hébert. Le monde a véritablement changé depuis l'attentat. C'était la première attaque directe contre les États-Unis et il y a eu une perte de vies importante. » Au Canada, cela pourrait signifier des mesures de sécurité accrues dans les aéroports et un passage des frontières américaines et canadiennes qui deviendra plus difficile. La politique canadienne en matière d'immigration pourrait également se resserrer. « C'est un paradoxe, puisque pour protéger la démocratie, il faudra restreindre le mouvement des gens », souligne le politologue.

Au moment d'écrire ces lignes, l'administration Bush n'avait pas spécifié quelles mesures elle comptait prendre pour punir les coupables qui demeuraient inconnus, mais elle avait clairement qualifié les événements du 11 septembre « d'actes de guerre ». « Bush a converti ce conflit en une guerre d'état contre état lorsqu'il a affirmé que les États-Unis ne feraient pas de différence entre les terroristes et ceux qui les abritent », affirme le politologue Raymond Hébert. Celui-ci croit que la riposte de la puissance mondiale est à craindre compte tenu du peu de preuves que les enquêteurs ont amassés jusqu'à maintenant. « Il y a environ six pays qui ont des liens avec le terrorisme, explique-t-il. L'opinion publique américaine va demander une réparation et il sera difficile pour le président d'y résister. Il pourrait prendre des décisions irréfléchies — comme attaquer plusieurs pays sans preuves — qui auraient un effet grave sur le système international. Cela pourrait également ouvrir la porte à d'autres actes de violence. » Raymond Hébert soutient qu'un conflit armé entre les États-Unis et d'autres continents consisterait plutôt au lancement de missiles à distance de l'Amérique vers d'autres pays comme cela a été le cas lors de la guerre du Golf.

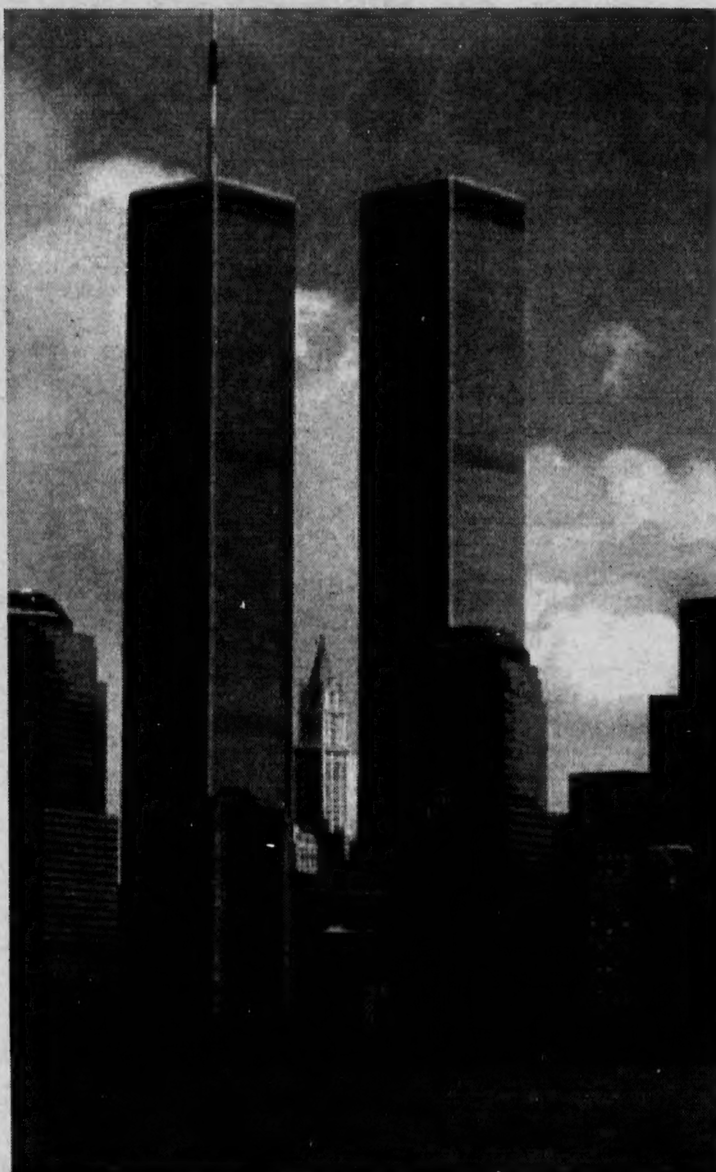
« Il est impossible pour une armée étrangère d'atteindre les États-Unis et c'est pour ça que le pays est la cible d'attentats terroristes, précise-t-il. De tels actes ne nécessitent pas l'utilisation de la haute technologie, mais simplement le détournement de quelques avions. »

Ce qui n'a pas empêché la Russie de protéger ses centrales nucléaires. « Il manque des matériaux nucléaires dans ce pays et on ignore où ils sont », révèle le politologue en soulignant que l'avenir pourrait réserver de mauvaises surprises aux Américains. Il croit également que des attaques bactériologiques sont possibles dans les prochaines années. « Ce n'est pas de la science-fiction, poursuit-il. Les cinq paliers de sécurité du Centre de virologie du Manitoba existent parce qu'il y a un risque de propagation de maladies dangeureuses et que le potentiel d'une telle attaque existe. »

Répercussions économiques

« Cette tragédie va probablement accroître le ralentissement économique qui touche présentement nos voisins du sud, prévoit l'économiste Raymond Clément. Évidemment, comme notre système économique est très dépendant des marchés américains, nous verrons assurément nos exportations diminuer. Une chose est certaine, c'est que le quatrième trimestre, qui s'étend d'octobre à décembre, ne sera pas bon. Les secteurs comme les assurances, l'aviation et le tourisme seront durement touchés. »

Les bourses de Montréal, Toronto et Vancouver ont réagi en fermant leurs portes à la suite de l'attentat. Pour la professeure de finances au Collège universitaire de Saint-Boniface, Sylvie De Serres, il s'agit d'un geste normal puisqu'un événement politique international venait de se produire, rendant du même coup la bourse de New York inaccessible et donc toute transaction avec cette dernière impossible.


Archives La Liberté

Symbole de la réussite économique américaine, le World Trade Center appartient désormais au passé.

Toutefois, tout comme Raymond Clément, elle est d'avis que cela fera ralentir l'économie. « L'économie est basée sur la confiance des consommateurs, souligne-t-elle. Avec le ralentissement que nous connaissons présentement, les gens avaient déjà en tête d'être prudent. Ils investiront probablement moins maintenant, car ils ne savent pas ce qui va arriver dans les prochains jours ou les prochaines semaines avec les marchés boursiers. Les investissements étrangers vont également diminuer. Au fond, c'est un peu l'instinct de survie. Les investisseurs se disent que si la guerre éclatait, ils ne savent pas comment réagiraient les compagnies. Ils préfèrent alors retirer leur argent de la bourse pour miser sur des placements plus sécuritaires. »

De plus, le fait que ce soit le World Trade Center qui ait été la cible des kamikazes a un impact négatif plus large sur l'économie que tout simplement sur les marchés boursiers. « Il y a aujourd'hui des milliers de personnes qui se retrouvent sans emploi, mentionne Raymond Clément. Malheureusement, un grand nombre de ces travailleurs étaient à l'emploi de centres administratifs de grandes multinationales. Plusieurs transactions ne pourront donc pas être effectuées et rebâtir le système prendra probablement assez de temps. »

Bien que toutes ces affirmations soient spéculatives, les deux économistes s'entendent pour dire qu'il faudra attendre la réaction des États-Unis avant de pouvoir mesurer l'impact réel de l'attaque terroriste sur l'économie canadienne. « Cela dépend en partie de ce que le président de la Réserve fédérale américaine (FED), Alan Greenspan, va faire, note Raymond Clément. Il va peut-être tenter d'injecter des liquidités dans l'économie américaine ou alors baisser les taux d'intérêts. »

Éditorial

Pourquoi ???

Suite aux attentats du 11 septembre aux États-Unis, la première question qui me vient en tête, c'est pourquoi ? Comment se fait-il qu'en 2001, nous soyons encore témoins de tels actes de barbarie ? Pourquoi devons-nous toujours préparer la guerre pour avoir la paix ?


par Pascal DUBÉ

Quelqu'un peut-il m'expliquer ce qui a motivé des individus à poser de tels gestes ? Pourquoi, la semaine dernière, en Irlande du Nord, de jeunes enfants devaient-ils faire leur entrée en classe sous de fortes escortes armées ? Comment peut-on accepter, sans rien dire, la violence au Moyen-Orient ?

Plus près de nous, comment se fait-il qu'il y ait, encore aujourd'hui, des gens qui vivent dans la rue au Canada ? Combien y a-t-il d'enfants qui entrent en classe chaque jour au Manitoba sans avoir manger à leur faim ? Combien d'entre-nous avons pris quelques instants au cours des derniers jours pour réfléchir sur ce que nous pouvons faire pour aider notre prochain ?

Rien ni personne ne pourra justifier les attentats meurtriers des derniers jours. Et, bien que les commanditaires des attentats doivent être punis, je m'inquiète du sort que leur réserve les Américains. Mon vœux le plus cher, c'est qu'il n'y ait pas d'actions du genre œil pour œil et dent pour dent qui soient mis de l'avant pour « venger » les attentats de derniers jours.

Certains analystes affirment que ces attentats sont un cri d'alarme contre le style de vie qu'imposent les sociétés les plus développées au reste du monde. Peut-être...

Mais sans vouloir adopter un ton moralisateur, profitons donc de cette tragédie pour nous rappeler quelles sont les choses essentielles à notre vie. Pensons à toutes les personnes qui ont perdues un parent, un collègue ou un ami dans ces tragédies. Prenons quelques instants pour dire aux gens que nous aimons comment nous les apprécions.

Ces simples gestes ne nous aiderons peut-être pas à comprendre le pourquoi de ces tragédies, mais ils nous permettront au moins de nous rapprocher un peu de nos véritables priorités.

L'éveil du dragon

Le lendemain des attentats terroristes à New York, deux observations s'imposent. La première est qu'il est difficile de comprendre que certains individus puissent nourrir une si grande haine qu'ils se sentent non seulement prêts, mais justifiés à commettre les pires atrocités avec une indifférence dégrisante.

Les passagers des quatre avions détournés, les employés du World Trade Center, le personnel du Pentagone et les New-Yorkais qui ont perdu leur vie en essayant de secourir leurs prochains, n'étaient-ils pas avant tout des *personnes* comme vous et moi ? Des êtres uniques dans l'univers, dotés d'une intelligence, d'une sensibilité, d'une volonté, d'une liberté et d'un univers singulier, bien à eux ?


par Daniel BAHUAUD

La *personne* est la seule réalité que nous connaissions et que nous fassions en même temps du dedans. Je ne puis m'arracher de moi-même. Ce fait même devrait nourrir mon respect de l'autre et de la vie de mon prochain. Si je suis un être précieux et indicible, ma femme, mon enfant, mon voisin et l'étranger à l'autre bout du monde l'est autant. Oui, ce dernier demeurera toujours un Palestinien, un musulman. Oui, parfois, il me semblera opaque dans sa façon d'être. Oui, je n'arriverai pas toujours à le comprendre ou à bien communiquer avec lui. Bien des écrans s'imposent entre lui et moi. Mais il n'est pas un objet. Et il n'est surtout pas une cible.

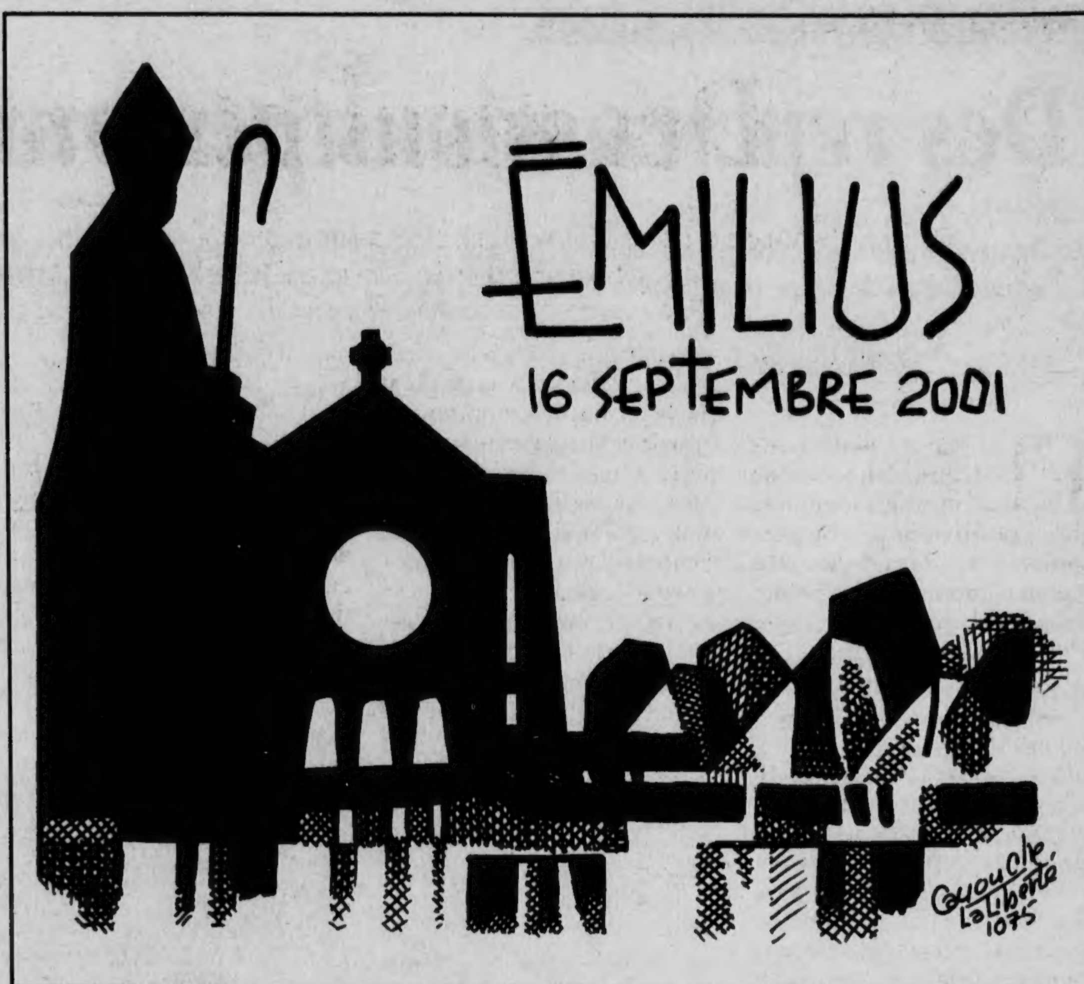
Or, avec chaque personne tuée le 11 septembre, c'est un univers qui est mort. Si nous oublions cette vérité, si nous nous laissons emporter par une colère qui réduit les autres au niveau de l'objet, bientôt, d'autres personnes, d'autres univers s'éteindront.

Voilà pourquoi il faut prier pour que le président américain, George W. Bush, ne se laisse pas séduire par la tentation d'avoir recours à la loi du talion et de réduire les autres au statut d'objet. Que les Américains veuillent riposter, ça se comprend. Les attentats terroristes ont été brutaux. Qu'ils soient sur le qui vive. Qu'ils ripostent, mais qu'ils ripostent sainement. La vengeance les diminuerait à bien des égards. Amis américains, ne vous abaissez pas ainsi !

Dans un deuxième temps, notons que les responsables des attentats ne comprennent pas les Américains. Ils ne se rendent pas compte du géant endormi qu'ils viennent de réveiller et qui va riposter. Traditionnellement, les Américains ont tendance à s'asseoir sur leurs lauriers et s'isoler dans leur petit coin du monde. Le 7 décembre 1941, l'attaque du Japon à Pearl Harbour a démontré qu'il était impossible de dormir dans son coin alors qu'une grande partie du monde était en guerre. Une fois réveillés, cependant, les Américains ont mobilisé toute leur puissance industrielle au service des Alliés.

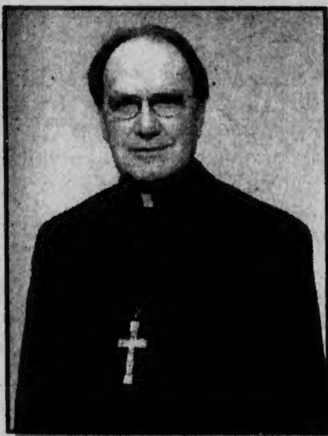
Même scénario lorsque les Américains, effarouchés, ont vu passer sur leurs têtes, la nuit du 4 octobre 1957, le satellite Spoutnik. Douze ans après ce Pearl Harbour technologique, Neil Armstrong foulait le sol lunaire.

En osant attaquer le sol américain, les terroristes ont commis une erreur fatale. Ils ont prouvé qu'ils n'ont pas compris que derrière la mollesse morale et spirituelle *apparente* de notre voisin du Sud, dort toujours dans sa caverne le gros dragon, gardien de l'Occident. Je plains ceux qui auront voulu lui lancer des cailloux au nez !





Archidiocèse de Saint-Boniface



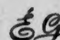
Mgr Émilius Goulet, *p.s.s.*
Archevêque élu de Saint-Boniface

Vous n'avez pas besoin d'être délégué(e) officiel(le) de votre paroisse pour venir participer à cette grande célébration de notre achidiocèse !

Tout le monde est bienvenu !

Le comité organisateur

L'Église de Saint-Boniface a le plaisir
de vous inviter à
l'ordination épiscopale de son nouvel archevêque

Son Excellence Monseigneur Émilius Goulet, *p.s.s.*

le dimanche 16 septembre 2001 à 15 heures 30
en la Cathédrale de Saint-Boniface

ÉG

L'ordination sera conférée par
Son Éminence
Monsieur le cardinal Jean-Claude Turcotte
Archevêque de Montréal

assisté de
Son Excellence
Monseigneur Maurice Couture, *r.s.v.*
Archevêque de Québec et Primat de l'Église catholique au Canada
et de
Son Excellence
Monseigneur Alberto Giraldo Jaramillo, *p.s.s.*
Archevêque de Medellin et Président de la Conférence épiscopale de Colombie

ainsi que de
Son Excellence
Monseigneur Luigi Ventura
Nonce apostolique au Canada

et des autres
Archevêques et Évêques concélébrants

Vous êtes cordialement invité à la réception qui suivra l'ordination.

Ronald Duhamel

Des résultats prometteurs

Malgré la lutte qu'il mène depuis 1999 contre le cancer, le député fédéral libéral de Saint-Boniface, Ronald Duhamel, se dit optimiste et prêt à entamer une nouvelle année sur la colline parlementaire à Ottawa. Un témoignage franc d'un homme aux prises avec une maladie qui n'est toujours pas en rémission.

Daniel BAHUAUD

« Les mauvaises nouvelles se propagent toujours plus rapidement que les bonnes », lance Ronald Duhamel, non sans une pointe d'humour jaune. Depuis 1999, le Franco-Manitobain mène une lutte contre le cancer. La maladie lui a déjà coûté un rein puisqu'il était atteint d'une tumeur cancéreuse, qu'on a dû enlever lors d'une intervention chirurgicale en 1999. Cet été, la maladie sournoise est revenue sous une autre forme ; mais toujours optimiste et plein d'enthousiasme, le vétéran de la colline parlementaire raconte ce qu'il a vécu et ce qu'il continue de vivre en raison de sa maladie.

« Les rumeurs sur ma santé pullulent, mentionne-t-il. Certains affirment avec beaucoup de conviction que je suis mourant. Je reçois beaucoup d'appels et de cartes. La générosité du public me surprend. Certains, par exemple, ont même voulu m'offrir un rein ! Quelle gentillesse ! Pourtant, je suis toujours ici, je suis au travail et je ne compte pas mourir de sitôt ! »

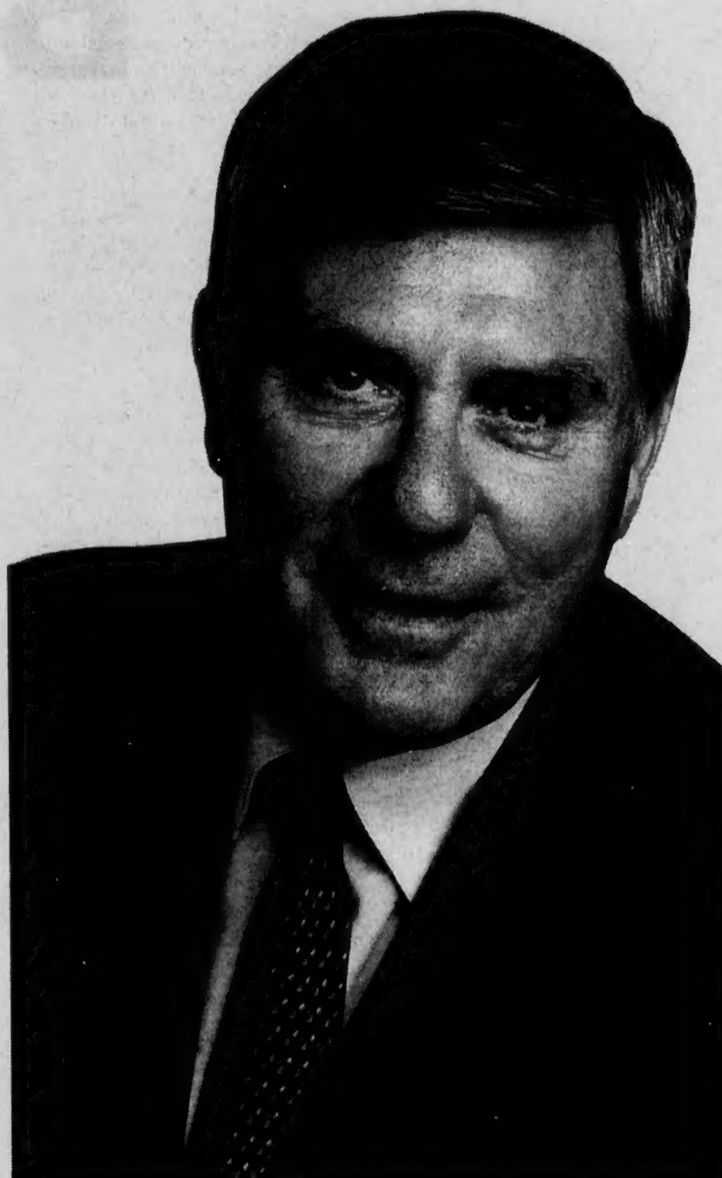
À présent le ministre ne peut pas affirmer que son cancer est en rémission. Ayant subi en début septembre une série d'examens médicaux, il estime cependant que le pronostic est optimiste. « J'ai de bonnes raisons de croire que ça ira mieux, dit-il. J'ai eu des résultats prometteurs, mais il n'y a évidemment aucune garantie. J'aimerais que ça aille mieux, mais je suis dans le vide, une incertitude avec laquelle il est difficile parfois de composer. On ne peut pas conclure que tout est réglé. Pour le moment, tout va dans la bonne direction. Mon énergie revient. »

En effet, Ronald Duhamel souligne qu'après un repos estival bien mérité, il entamera avec entrain la nouvelle session parlementaire. « Je rentrerai à Ottawa le 16 septembre, après l'ordination de Mgr Émilius Goulet précise-t-il. C'est la chose à faire pour quelqu'un comme moi, qui n'aime pas se tourner les pouces. Après mon intervention chirurgicale en 1999, j'ai demandé à mes médecins si ça me ferait du bien de quitter mon boulot. On m'a répondu que non, à moins que je veuille passer plus de temps sur le terrain de golf ou partir en voyage ! Alors je suis resté et je ne regrette pas ma décision. J'adore mon travail. Il n'a jamais été un fardeau pour moi. Il me donne un véritable sentiment d'accomplissement. D'ailleurs, j'adore l'ambiance du travail ; j'ai une excellente équipe. »

Si Ronald Duhamel est confiant, il n'empêche que le ministre, comme toutes les personnes atteintes d'une maladie qui risque d'être mortelle, a connu des moments difficiles. « Quand on t'annonce que tu as un cancer, tu n'en crois pas tes oreilles, souligne-t-il. "Moi ? Moi j'ai un cancer ? Montrez-moi les radiographies ; elles doivent être celles de quelqu'un d'autre !" Alors oui, j'ai vu de toutes les couleurs et je suis passé par tous les stades classiques des personnes atteintes. Au départ, ça me semblait incroyable, puisque j'ai une santé de fer. Je n'ai jamais eu mal alors que mon rein était atteint.

« Ce n'est que lorsque les médecins voulaient commencer les traitements immédiatement, que la réalité de la situation m'a touché, poursuit-il. Aïe ! Quand on parle d'immédiatement, ça fait peur. Et comme tout le monde dans ces circonstances, je souhaitais profiter d'une cure miracle, d'une thérapie qui me guérirait. »

Bien qu'au départ, le cancer nous impose un défi personnel, le ministre a partagé ses craintes et espérances avec sa famille. « Mon épouse, Carolyn, ma compagne de vie, était au courant de ce que je vivais. Par contre, mes filles sont jeunes. Le mot cancer leur a fait bien peur. Elles se demandaient combien de temps j'aurais à vivre. "Est-ce qu'on va perdre papa ?" Il a fallu être honnête avec elles. Comme père, mon instinct est de protéger mes enfants, mais voici que je leur causais de la peine. »

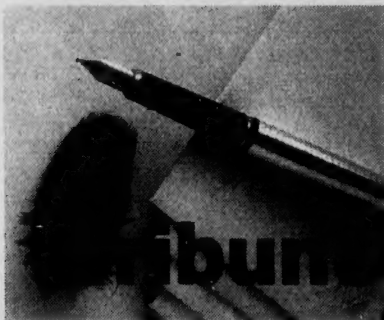


Archives La Liberté

Ronald Duhamel : « En raison des traitements médicaux, ma nourriture ne goûte plus la même. Heureusement que le petit-déjeuner, le gruau surtout, est mon repas favori ! »

Quant à l'avenir, Ronald Duhamel dit vouloir se pencher davantage sur les dossiers politiques qui le préoccupent. « J'en ai parlé au premier ministre, Jean Chrétien, qui a été très généreux avec moi, souligne-t-il. "J'aimerais que tu continues, m'a-t-il dit. Si les choses ne vont pas telles qu'elles devraient, on verra ce qu'on peut faire." Au fond, il m'a donné l'option de rester ou de quitter. Il n'a pas tranché pour moi.

« Pour ma part, j'espère que le pire est passé, poursuit-il. Alors pour le moment, la question du jour est de savoir si je devrais suivre des thérapies supplémentaires, dans le but de me donner une meilleure force de frappe contre le cancer. Ou bien, je peux choisir de ne rien faire. Bien que ma décision ne soit pas encore arrêtée, je crois que j'opterai pour les traitements. Comme ça, s'il n'y a aucune amélioration, au moins j'aurais fait mon possible. Je ne voudrais pas être pris au dépourvu plus tard, sans avoir agi. Je suis une personne foncièrement proactive et je ne crois pas pouvoir aller à l'encontre des plis de ma personnalité. »



Cent ans d'histoire

par la Division scolaire franco-manitobaine

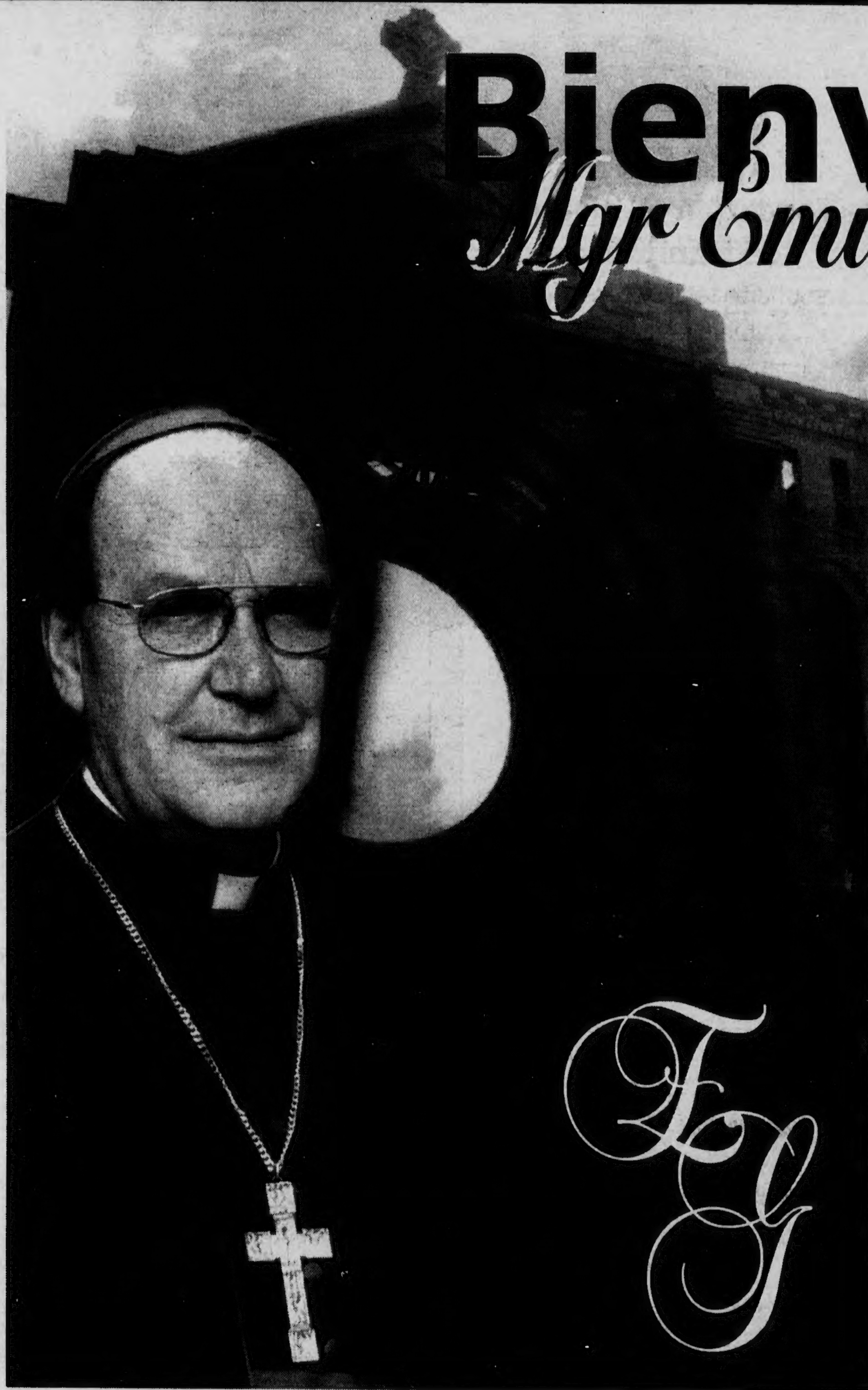


Le 28 août dernier, la Division scolaire avait le grand honneur de recevoir 27 religieuses de Saint-Joseph de Saint-Hyacinthe de passage à Lorette pour les célébrations du centenaire de la congrégation.

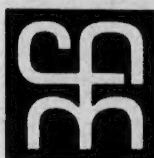
Une tournée des bureaux divisionnaires aménagés dans le couvent Saint-Joseph de Lorette fut suivie d'un petit goûter. Lors de la visite des bureaux, nos visiteuses ont eu l'occasion de se remémorer de bons souvenirs parfois accompagnés de moment de nostalgie.

La DSFM tient à les remercier de leur grand apport à l'éducation au Manitoba.

Bienvenue
Mgr Émilius Goulet



La Liberté s'associe aux organismes suivants pour souhaiter la bienvenue et la meilleure des chances à Monseigneur Émilius Goulet dans ses nouvelles fonctions comme pasteur de l'Archidiocèse de Saint-Boniface. Que votre devise « DUC IN ALTUM », qui signifie « s'avancer au large », inspire les croyants de votre diocèse afin que leur foi en Jésus leur donne la force de réaliser ce que les forces humaines ne sauraient obtenir.



HOMMAGES ET FÉLICITATIONS
à
SON EXCELLENCE,
MGR ÉMILIUS GOULET p.s.s.
Archevêque métropolitain
de Saint-Boniface

L'Église de Saint-Boniface
accueille avec joie son
NOUVEAU PASTEUR.

– DUC IN ALTUM –

La Fondation Catholique
du Manitoba
souhaite la plus cordiale
bienvenue à
Son Excellence
Monseigneur Émilius Goulet
au sein de l'Église
de Saint-Boniface.

LA SOCIÉTÉ
FRANCO-MANITOBAINE
vous souhaite la bienvenue
au Manitoba français !



De génération en génération



Félicitations

Monseigneur Émilius Goulet
à l'occasion
de votre ordination !
De la part des Marianistes



Sincères félicitations
Mgr Émilius Goulet p.s.s.
à l'occasion de
votre ordination épiscopale
comme archevêque de Saint-Boniface.

Nos prières vous accompagnent.

LES MISSIONNAIRES OBLATES
DE SAINT-BONIFACE



Son Excellence Monseigneur Émilius Goulet p.s.s.
À l'occasion de votre ordination épiscopale
comme nouvel archevêque de Saint-Boniface,
les OBLATS DE MARIE-IMMACULÉE
de la Province du Manitoba/Délégation
sont heureux de vous féliciter
alors que vous saisissez
le flambeau de l'Église-mère de l'Ouest
dans la grande tradition forgée par les Provencher,
Taché, Langevin, Béliveau, Baudoux et Hacault.

Félicitations
Monseigneur Émilius Goulet
à l'occasion de votre ordination
comme nouvel Archevêque
de Saint-Boniface !

Longue vie et que le Seigneur
bénisse votre ministère.

Avec nos prières,

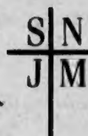
LES SŒURS DE SAINT-JOSEPH
DE SAINT-HYACINTHE

Je vous enverrai
des pasteurs selon mon cœur . . .

Jérémie 3:15

Révérend Émilius Goulet, p.s.s.
Félicitations !

Collaboratrices en Jésus Christ
SŒURS DE SAINTE-CROIX
Région Ouest Canadien



Mgr Émilius Goulet, p.s.s.
Archevêque de Saint-Boniface

Félicitations !

Vœux et Prière
Puisse l'Esprit de Dieu être votre lumière et votre sagesse dans le ministère qui vous est confié.
Soyez assuré de notre collaboration.
LES SŒURS DES SAINTS NOMS
DE JÉSUS ET DE MARIE DU MANITOBA

Félicitations
et meilleurs vœux à

Monseigneur Émilius Goulet

à l'occasion de votre
ordination épiscopale.

Que l'Esprit du Seigneur vous guide
dans votre nouvelle tâche de
Pasteur de l'archidiocèse
de Saint-Boniface.

LES SŒURS DU SAUVEUR



300[e] anniversaire
de la naissance
de notre fondatrice
SAINTE
MARGUERITE
D'YOUVILLE

LES SŒURS DE LA CHARITÉ
DE MONTRÉAL *SŒURS GRISES*
PROVINCE DE L'OUEST

sont heureuses d'offrir
à son excellence
Monseigneur Émilius Goulet
leurs sincères félicitations
à l'occasion de son ordination
épiscopale
le 16 septembre 2001.

Ensemble nous voulons être
des témoins d'espérance
et de compassion
dans notre monde éclaté.

La LIBERTÉ

L'équipe du journal
La Liberté
souhaite la plus cordiale
des bienvenues à
Monseigneur Émilius Goulet !

CANADIAN PARENTS FOR FRENCH

Un autre pas en avant

Le rapport annuel de Canadian Parents for French apporte quelques nouveautés à l'enseignement du français langue seconde au Manitoba.

Mylène CRÊTE

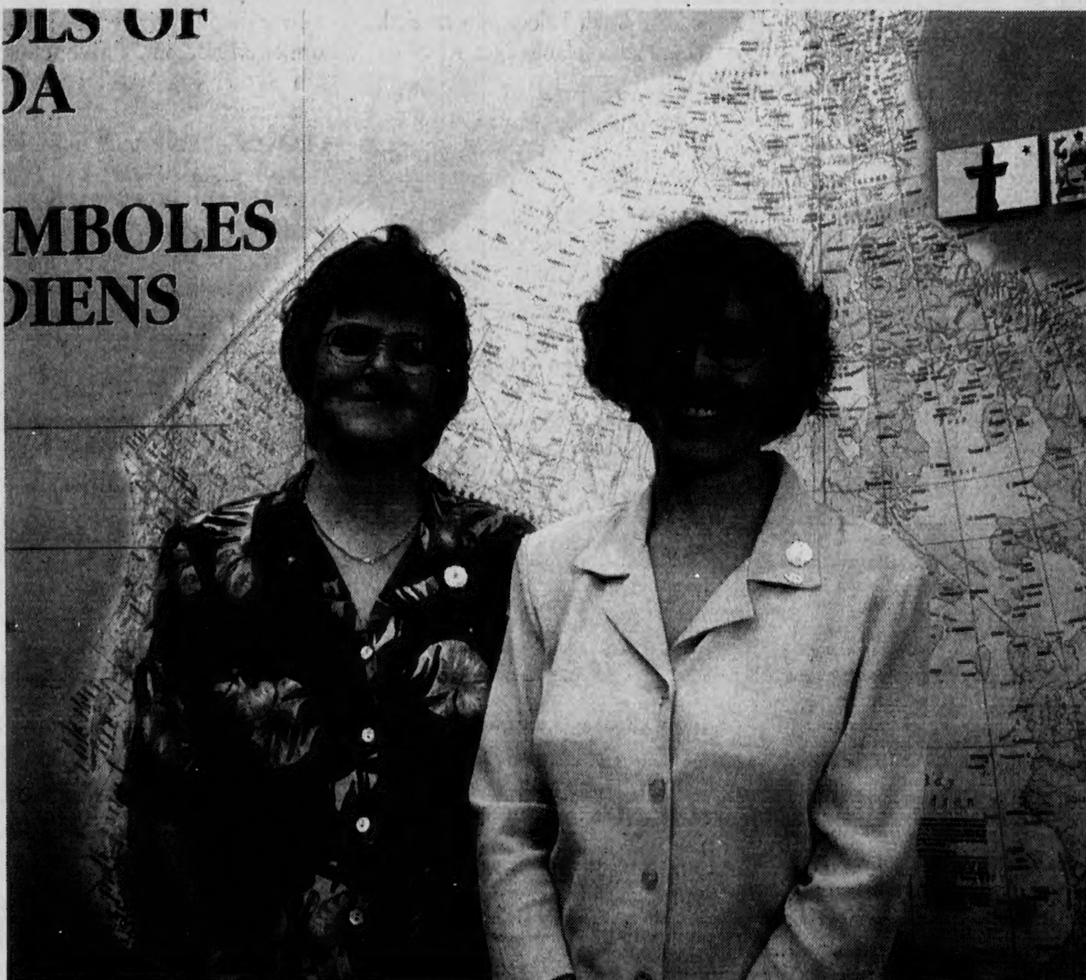
Les écoles du pays qui offrent des cours de français de base et d'immersion auront désormais un outil pour évaluer ces programmes. La grille d'auto-évaluation figure dans le rapport annuel de Canadian Parents for French (CPF) sorti le 28 août.

Cet outil a été créé par un comité de recherche indépendant à la suite des recommandations du rapport annuel de l'an dernier. « Nous voulons donner une opportunité aux parents, aux professeurs et aux directeurs des écoles de dialoguer sur la qualité de leurs programmes afin de l'améliorer », précise la directrice générale de Canadian Parents for French Manitoba, Rosemary Friesen. L'organisme tiendra un forum le 19 septembre pour expliquer le fonctionnement de l'examen d'auto-évaluation aux intéressés.

Le rapport annuel 2001 de CPF souligne quelques points qui nécessitent du changement. D'abord, le manque de transparence de la part de certains gouvernements provinciaux sur l'utilisation des fonds fédéraux destinés au financement des programmes de français langue seconde. « L'argent est donné aux divisions scolaires, mais aucun chiffre n'est publié à ce sujet, explique Rosemary Friesen. Il est impossible de savoir si les fonds ont vraiment été utilisés pour les programmes de langue seconde. »

Les frais de transport facturés aux parents de certaines divisions scolaires créent un autre problème. « Nous aimerions qu'il n'y ait pas de coût associé au transport des élèves lorsqu'il s'inscrivent dans une école d'immersion qui se trouve loin de leur maison, clarifie-t-elle. Nous souhaitons qu'il y ait un dialogue entre les intervenants afin qu'il y ait reconnaissance de cette situation particulière et accomodation des élèves qui désirent apprendre le français. »

Enfin, l'organisme voué à la promotion de cette langue dans les écoles anglophones voudrait que le programme de français de base soit obligatoire dès la maternelle alors qu'il est présentement offert de la quatrième à la huitième année. Il espère également que plus de cours en français soient disponibles dans les écoles d'immersion. « À certains endroits, les cours de mathématique et de sciences ne sont pas disponibles en français pour les niveaux de secondaire un, deux et trois, décrit-elle. Il faut convaincre les parents qui craignent que leur enfant ne comprennent pas ces matières en français. »



Archives La Liberté

La présidente de Canadian Parents for French Manitoba, Gitta Schwartz, et la directrice, Rosemary Friesen, souhaitent pouvoir appliquer les recommandations du rapport annuel.

SAINT-BONIFACE

Une journée pour vous

Pour une deuxième fois cette année, le Comité ad hoc Parc Provencher organise une journée d'activités familiales. Le but : faire le bonheur des citoyens de Saint-Boniface.

Jean-François NADEAU

La deuxième journée familiale de l'année aura lieu au parc Provencher le 22 septembre. Les gens présents lors de l'événement pourront notamment visiter une voiture de police et la caravane sur la sécurité des incendies de la Ville de Winnipeg, se faire maquiller le visage, jouer avec des clowns et participer à plusieurs jeux. De plus, des organismes seront sur place afin de renseigner les participants, que ce soit au plan de l'utilisation sécuritaire de l'électricité ou de la sécurité des enfants.

Les organisateurs de la fête communautaire, qui a attiré entre 500 et 700 enfants en mai, ont également prévu quelques nouveautés. Un chiropraticien sera sur place et pourra analyser votre santé lombaire grâce à un appareil spécialisé. De plus, des groupes musicaux comme l'harmonie du collège Louis-Riel divertiront le public et il sera possible de se procurer de la nourriture directement sur le site de l'activité.

Pour l'un des membres du Comité ad hoc parc Provencher, Tom Scott, organiser ce type d'événement de quartier est très important pour la communauté. « Il doit y avoir des activités communautaires gratuites à Saint-Boniface comme il y en a à La Fourche par exemple, soutient-il. Elles permettent aux gens de se rencontrer, de se connaître ou de renouer. »

Tom Scott considère également que la journée familiale contribue à redonner une certaine fierté aux citoyens de Saint-Boniface vis-à-vis du parc Provencher qui est, selon lui, abandonné par la Ville de Winnipeg. « La façon dont la Ville traite le parc, c'est tout simplement une disgrâce pour la communauté, lance-t-il, outré. Il n'y a même pas de support à vélo et il y a seulement deux tables à pique-nique. Certains autres espaces verts de Winnipeg sont bien mieux pourvus. Je crois qu'il faut faire revivre le parc Provencher et que nous devons en êtres fiers. »



Photo : Gracieuseté Tom Scott
Les enfants s'en sont donnés à cœur joie lors de la dernière journée familiale au parc Provencher.

L'organisation de la journée va bon train jusqu'à présent, puisque le Comité ad hoc parc Provencher a reçu l'appui financier et le nombre de bénévoles nécessaires. « Je suis très satisfait, mentionne Tom Scott. Le conseiller municipal Daniel Vandal et le ministre des Finances Greg Selinger ont, comme à l'habitude, supporté notre projet. Cependant, je suis particulièrement heureux que plusieurs petites entreprises locales aient également mis l'épaule à la roue. C'est très encourageant. »

Néanmoins, les organisateurs de l'événement en sont déjà à la planification de la journée familiale de l'an prochain. « Si des gens désirent nous aider, il est déjà temps de le faire, souligne Tom Scott. En plus de fonds, nous aurons besoin d'implication bénévole de la part des citoyens. Plus nous aurons de ressources, plus nous pourrons offrir à la communauté. »

En ce qui concerne la journée d'activités du 22 septembre, Tom Scott rappelle qu'elle n'est pas destinée aux anglophones ou aux francophones, mais bien à l'ensemble des résidents de Saint-Boniface. « Tous sont les bienvenus, indique-t-il. Pour nous, le plus important est de rendre les gens heureux. Pour moi, il n'y a rien de plus valorisant que le sourire d'un enfant. »

SAINT-LÉON

Une maison en fait revivre une autre

Mylène CRÊTE

Des lattes d'un plancher de bois francs et un vitrail d'une maison construite en 1917 à Saint-Léon vont être utilisés pour rénover l'intérieur de la Maison Gabrielle-Roy à Saint-Boniface. L'habitation de Saint-Léon appartenant à la famille Labossière a été démolie durant l'été. L'humidité et les intempéries y avaient fait de nombreux ravages au fil des ans.

« Le père de mon mari avait construit cette maison au début du siècle, relate Marie Labossière. Lorsque nous nous sommes mariés en 1952, nous y avons élu domicile jusqu'au milieu des années 1970, année durant laquelle nous avons déménagé dans une nouvelle maison. » La famille Labossière désirait donner la maison à la Société historique de Saint-Léon qui a dû refuser le cadeau par manque de fonds. La maison est demeurée inhabitée jusqu'à sa démolition.

« Mon mari, Olier, qui est décédé il y a cinq ans, aurait eu de la peine, car il aimait garder des choses anciennes », se souvient-elle. Marie Labossière a offert au directeur des rénovations de la Maison Gabrielle-Roy, Roger Robidoux, de prendre les matériaux en bon état qui lui seraient utiles lors des travaux.

« Nous avons vérifié le bois du plancher et il est exactement comme celui qui existait à l'époque dans la maison de la famille Roy », indique la présidente de la Corporation Maison Gabrielle-Roy, Anette Saint-Pierre. D'autres matériaux provenant d'autres maisons ont été trouvés, comme par exemple une boiserie issue d'une maison du boulevard Provencher qui a brûlée.

Bien que les constructeurs aient amassé plusieurs pièces, la rénovation de l'intérieur de la Maison Gabrielle-Roy n'est pas pour bientôt. Ils en sont à reconstruire le toît à l'aide de bardeaux de cèdre. D'autres travaux auront lieu moyennant l'obtention de fonds supplémentaires.

CANADA PACKERS

Bientôt le développement

Daniel BAHUAUD

Le site de l'ancienne usine de transformation Canada Packers accueillera désormais un entrepôt municipal de dix acres, a indiqué le conseiller de Saint-Boniface, Daniel Vandal.

L'entrepôt, qui longera le chemin Dawson, accueillera les pelles mécaniques, camions et autres véhicules de la Ville de Winnipeg. « La consolidation des effectifs de la Ville sur le nouveau site libérera celui qui longe la rivière Rouge au nord de la pointe Hébert ainsi que l'entrepôt situé au nord de la piscine Boni-Vital, a précisé Daniel Vandal. En concentrant les effectifs sur un seul endroit, la Ville pourra ainsi réduire le coût de l'entreposage pour la région sud de Winnipeg. »

Quant aux 190 acres qui resteront à développer, Daniel Vandal indique qu'il reste encore bien du travail. « Il nous faut toujours démolir le grand silo à grain sur le terrain, sans parler de celui d'une petite remise, explique-t-il. Par contre, le rezonage du site a été fait cet été ; il est dorénavant classé comme étant du type voisinage (neighbourhood), c'est-à-dire qu'il sera consacré au développement résidentiel et commercial. C'est un changement important qui permettra de récupérer le terrain pour des fins qui cadrent mieux avec les quartiers résidentiels avoisinants. »

Ainsi, le comité du Développement des propriétés de la Ville de Winnipeg va parcelliser la propriété. Il embauchera également un consultant qui dressera un plan d'emploi ainsi qu'un plan de développement du site.

Daniel Vandal tient aussi à préciser que la décontamination du terrain va bon train. « Il nous reste quelques contrôles à faire afin de vérifier que tout soit conforme, souligne-t-il. Par contre, le degré de décontamination dépend largement de l'emploi éventuel du site. Un projet résidentiel demandera plus de décontamination qu'un parc, par exemple. Alors la Ville attendra de voir les projets de développement avant de poursuivre la décontamination. »

Tim Hortons

Les résidants du quartier auront sûrement remarqué l'ouverture d'un restaurant Tim Hortons à l'angle des rues Archibald et Marion. Selon plusieurs résidants, la construction du nouveau commerce poserait problème, puisqu'il réduit la beauté du site et l'impact qu'auraient d'autres projets de développement. Daniel Vandal estime que ce n'est pas le cas. « Je ne crois pas que l'ouverture d'un Tim Hortons nuira aux autres projets qui viendront par après, affirme-t-il. D'ailleurs, ce coin ne fait pas partie des 200 acres du terrain de la Canada Packers. Cest un site privé qui appartient au développeur Terracon. La Ville n'a eu aucun rôle à jouer dans cette décision. »

WINNIPEG INTERNATIONAL FOYER D'ÉCRIVAINS WRITERS FESTIVAL

La Liberté LOISIRS

Cahier culturel et sportif.

LITTÉRATURE

Place au Foyer

Les amateurs de littérature francophone seront servis. La langue de Molière sera à l'honneur lorsque le Foyer des écrivains sera officiellement ouvert.

Jean-François NADEAU

Le volet francophone du Festival international des écrivains de Winnipeg, le Foyer des écrivains, procédera le 26 septembre à son gala d'ouverture. L'inauguration aura lieu à la salle Pauline-Boutal du Centre culturel franco-manitobain (CCFM). La première partie de la soirée sera assurée par l'invitée d'honneur de l'événement, l'auteur Leslie Kaplan, alors que le Cercle Molière clôturera le gala.

« Nous sommes bien heureux d'accueillir Leslie Kaplan ici, indique le directeur de l'Alliance française du Manitoba, Jean-Jacques Thézard. Elle figure Présentement parmi les auteurs de l'heure en France. Elle connaît un grand succès avec son plus récent roman, *Le Psychanalyste.* »

Leslie Kaplan est originaire de la ville de New-York. Cependant, elle demeure à Paris depuis de nombreuses années. En plus d'écrire, elle anime dans la Ville Lumière des ateliers de lecture-écriture dans les collèges, les lycées, les bibliothèques de banlieue, ainsi qu'à l'Université. Publié aux éditions P.O.L., *Le Psychanalyste* est le troisième livre d'une série qui a débuté avec *Miss Nobody Knows.*

« L'un des principaux personnages de mon roman, Simon, est psychanalyste, explique Leslie Kaplan. Avec lui, dans son cabinet, nous apprenons à connaître ses analysants, leurs histoires tragiques, comiques, leurs questions, ce qui se passe pendant les sessions et ce qui se passe dehors. »

Afin de souligner l'ouverture du Foyer des écrivains, Leslie Kaplan procédera à une lecture publique au CCFM. Le texte qu'elle a choisi ne sera évidemment pas connu avant l'événement.

En ce qui concerne la seconde partie du gala d'ouverture, les jeunes apprentis du Cercle Molière, Marie-Claude McDonald, Brigitte Sabourin, Christian Perron et Patrick Trudel, interpréteront des récits d'auteurs franco-manitobains.

« Nous avons présenté des textes dans les écoles pour les élèves de la septième à la douzième année, indique la directrice du Théâtre du Grand Cercle, Irène Mahé. Nous allons faire un mélange de ceux qui ont été les plus appréciés. Toutes les lectures présenteront des auteurs d'ici, publiés par des maisons d'éditions locales et encore actifs dans la communauté. »

Le Foyer des écrivains organise par ailleurs cette année une nouvelle activité intitulée Les Mailles du fil. Présentée le 27 septembre au CCFM, elle alliera l'art visuel à l'art littéraire.

« Dans la salle d'exposition, nous procéderons au vernissage des œuvres de l'artiste acadienne Gisèle Ouellette, mentionne l'un des organisateurs du Foyer des écrivains, Roger Léveillé. Une lecture sera faite par le romancier Jean Babineau durant le vernissage. »

En deuxième partie de la soirée, Roger Léveillé et Laurent Poliquin lanceront leurs nouveaux livres, *Dess(e)ins II* (Éditions du Blé) et *Volute velours* (Éditions des Plaines). Roger Léveillé promet que la soirée Les Mailles du fil sera répétée l'an prochain.



Photo : Gracieuseté Jean-Jacques Thézard

L'auteur Leslie Kaplan sera l'invitée d'honneur du Foyer des écrivains.

De plus, le Foyer des écrivains désire tisser de plus en plus de liens avec les minorités francophones.

« Nos problèmes sont différents, mais semblables, indique Roger Léveillé. C'est pourquoi nous souhaitons nous rapprocher. Cette année, nous avons invité plusieurs auteurs acadiens et l'an prochain nous cèderons une place particulière aux Franco-Ontariens. »

Le Babillard

ATELIERS DE CROISSANCE PERSONNELLE

✎ ***Pluri-elles*** offre des ***sessions d'alphabétisation*** dans la région de Saint-Pierre-Jolys le mardi et le jeudi. Tout adulte, homme ou femme, qui désire améliorer ses connaissances en français peut obtenir plus d'information en téléphonant au 433-3582 les mardi et jeudi.

CHORALES

✎ Viens chanter avec nous ! En ce début de la saison 2001-2002, La ***Chorale des Intrépides*** invite les mélomanes à joindre ses rangs. Pour plus de renseignements contactez Marcien Ferland au 736-4445 ou Gilles Landry au 233-7423.

✎ Les répétitions de la ***Chorale des petits Intrépides*** auront lieu les jeudi soirs à 18 h 15 à l'École Précieux-Sang. Les auditions débuteront le même jour à 18 h. Informations : Marcien Ferland au 736-4445 ou Gilles Landry au 233-7423.

ÉLIE

✎ Un ***souper paroissial*** aura lieu au Collège Saint-Paul le 23 septembre entre 16 h 30 et 19 h. Le coût d'entrée est de 8 $ par adulte, 4 $ par enfant de 6 à 12 ans et 1 $ pour les plus jeunes. L'argent amassé ira à la paroisse d'Élie.

ÎLE-DES-CHÊNES

✎ Vous aimez la danse ? Apprenez des ***danses de caractère*** comme la valse, la polka et le menuet français tous les jeudis du 20 septembre au 22 novembre. Le coût est de 80 $ par couple. Inscription auprès d'Yvette Damphousse au 878-9562 ou de Lucien Beauchemin au 878-3352.

LA SALLE

✎ La paroisse organise un ***souper à la dinde*** le 30 septembre au Centre communautaire de 15 h 30 à 19 h. Coûts des billets 8, 50 $ par adulte, 3, 50 $ par enfant de 6 à 10 ans. L'entrée est gratuite pour les 5 ans et moins. Pas de réservations.

SAINTE-AGATHE

✎ ***Pluri-elles*** vous invite à une ***session d'information au sujet des cours de francisation*** qui seront offerts cet automne à l'école Sainte-Agathe. Cette session aura lieu le mercredi 19 septembre à 19 h dans le laboratoire de sciences. Info : 433-3582 (mardi et jeudi).

✎ ***L'ouverture officielle du parc récréatif*** — 1re étape — aura lieu les 22 et 23 septembre. Venez camper samedi à partir de 17 h. Services de cantine disponible sur place. La cérémonie d'ouverture se tiendra à 19 h et sera suivie d'une soirée plein air et de musique. Des jeux pour enfants et adultes et du baseball seront organisés le dimanche après-midi. Info : Jacques au 882-2300, Jeannot au 746-0611 ou Thérèse au 882-2337.

SAINTE-ANNE

✎ ***Duathlon de Sainte-Anne*** le 16 septembre 2001. Prélèvement de fonds pour l'hôpital Sainte-Anne. Inscriptions au 422-8019 ou au 422-8811.

✎ Après son ordination presbytérale à la Cathédrale le 28 septembre à 19 h 30, Jean-Jacques Serceau aura sa messe d'Action de grâces à ***l'église de Sainte-Anne*** le 29 septembre à 17 h. Elle sera suivie d'un banquet à la salle de la Légion. Les billets pour cet événement coûtent 20 $ par adulte et 10 $ par enfant de 5 à 17 ans et doivent être achetés **avant le 20 septembre**. Info et billets : Lina Chaput 422-8037, James Connelly 422-4096, Roger Mondor 422-5306, Monique Chaput 422-8037 ou Jean-Jacques Serceau 422-4085.

SAINT-BONIFACE

✎ Une ***assemblée publique*** sur la restructuration des services à l'enfance et à la famille du gouvernement provincial aura lieu au Centre culturel franco-manitobain le 19 septembre. Cette consultation fait suite à la *Commission d'enquête sur l'administration de la justice et les Autochtones — Initiative de la protection à l'enfance*. Pour plus de renseignements composez le 945-1183 ou le 1-866-300-7503.

✎ *La vie n'est pas à vendre* : tel est le thème de la ***session de formation*** des membres et des personnes intéressées à ***Développement et Paix*** en vue de la prochaine campagne d'automne de l'organisme. La rencontre se tiendra au Salon Sportex du Collège universitaire de Saint-Boniface, le 22 septembre. La session aura lieu de 9 h 30 à 16 h 15 et les inscriptions à compter de 8 h 30. Renseignements : 261-9883 ou 256-9533.

✎ Le ***Club-Éclipse*** vous invite à une partie de carte les 23 septembre, 21 octobre et 25 novembre à 19 h 30 au 255, rue de la Cathédrale. Prix d'entrée de 3 $.

✎ Des ***conférences au sujet des testaments*** auront lieu à la ***bibliothèque de Saint-Boniface*** le 24 septembre, le 14 et le 28 octobre. Les ateliers commencent à 14 h et donneront de l'information sur comment écrire un testament, les souhaits que l'on peut y inclure et quelles sont les tâches d'un exécuteur testamentaire. Info : Shelley Saunders au 986-4375.

✎ Le ***Centre de ressources éducatives à l'enfance*** (CRÉE) organise une ***grande vente de jouets et de vêtements usagés*** le 29 septembre de 9 h 30 à 12 h 30 au Centre Notre-Dame (271, avenue de la Cathédrale). Prix d'entrée : 1 $ par adulte. Louez une table pour 15 $ et gardez le profit de votre vente. Réservez votre table en personne au CRÉE (1075, promenade Autumnwood). Info : 257-9934.

SAINT-CLAUDE

✎ Une ***soirée de levée de fonds*** est organisée pour aider l'équipe de hockey et améliorer le chauffage de ***l'aréna de Saint-Claude***. Rendez-vous à l'aréna le 22 septembre dès 21 h pour une soirée de danse en compagnie du groupe Doc Walker. Renseignements : 379-2182.

SAINTE-GENEVIÈVE

✎ Le ***Comité culturel de Sainte-Geneviève*** organise un ***concours de logo***. Pour participer, envoyez vos esquisses à l'adresse suivante C.P. 93, Groupe 20, R.R.2, Sainte-Anne (MB), R5H 1R2. Pour plus de renseignements téléphonez à Jeanne Kupiak au 422-8557.

SAINT-LÉON

✎ Il y aura un ***souper paroissial*** au ***Centre récréatif de Saint-Léon*** le 30 septembre. Le coût est de 8 $ par adulte, 3, 50 $ pour les 12 ans et moins. L'entrée est gratuite pour les enfants d'âge préscolaire.

SAINT-NORBERT

✎ La ***paroisse de Saint-Norbert*** organise un ***déjeuner*** pour tous les bénévoles de la communauté afin de reconnaître leur excellent travail. L'activité aura lieu le 16 septembre au sous-sol de l'église après la messe.

SAINT-PIERRE-JOLYS

✎ Des ***exercices d'aérobie*** sont offerts les lundi et mercredi du 17 septembre au 12 décembre à 18 h 15. Les cours auront lieu à l'Institut collégial Saint-Pierre-Jolys. Inscriptions : Cécile, 433-7104.

✎ Des ***exercices de yoga*** sont offerts les mercredis au Repos Jolys à 19 h. L'activité débute le 19 septembre et se termine le 24 octobre. Inscriptions : Cécile, 433-7104.

✎ ***Pluri-elles*** vous invite à une ***session d'information au sujet des cours de francisation*** qui seront offerts cet automne à l'école Héritage. Cette session aura lieu le jeudi 20 septembre à 19 h dans la salle de la 7e année. Info : 433-3582 (mardi et jeudi).

TOURNOI

✎ Le club de footbag Hackrifice annonce son ***3e tournoi annuel de footbag*** le 15 septembre. L'événement aura lieu au Centre communautaire River Osborne (101, chemin Pembina) de 10 h à 20 h. Le public est invité et l'entrée est gratuite. Info : Joël Dion, 257-3629.

Sélection recueillie par Mylène CRÊTE

Vous voulez faire la promotion d'un thé-rencontre, d'une vente bric-à-brac, d'une fête communautaire, d'une réunion annuelle ou de tout autre événement communautaire? C'est facile! Vous n'avez qu'à nous télécopier l'information au 204 231-1998 **avant 17 h le lundi précédant la date de parution** *en précisant «pour le Babillard».*

CHICANE ÉLECTRIQUE

Mama Funk remporte le Lauréat

Vieille d'à peine quelques mois, la formation Mama Funk et le Secret de la Vie a remporté le Lauréat de la Chicane Électrique. Pour les quatre membres du groupe, le moment est venu de se faire connaître par toute la communauté franco-manitobaine.

Daniel BAHUAUD

La quinzième édition de la Chicane Électrique, qui a eu lieu le 7 septembre au Rendez-Vous à Saint-Boniface, s'est avérée un grand succès. Plus de 500 jeunes ont assisté au concours qui a vu six nouvelles formations, tous de haut calibre musical, "s'affronter" sur la grande estrade.

Cinq prix ont été attribués parmi les six groupes au cours de la soirée. Le prix du 100 Nons (500 $) a été décerné au groupe Épice de Chameau, qui s'est aussi mérité une mention honorable ainsi que le prix de la chanson primée, *POSM*. Par conséquent les quatre musiciens d'Épice de Chameau, Réal Durand, Daniel Boulet, Stéphane Oystryk et Luc Lavack, auront l'occasion d'enregistrer gratuitement la chanson émérite au studio du Collège universitaire de Saint-Boniface.

Quant au prix du public et le Lauréat de la Chicane, c'est Mama Funk et le Secret de la Vie qui les aura mérités. Comme quoi, la formation se sera vue décerner 300 $ comptant et un bon d'achat de 700 $ chez Quest Musique. En outre, en raison de leur obtention du Lauréat de la Chicane, Mama Funk et le Secret de la Vie auront le plaisir et le privilège d'ouvrir le spectacle de la formation montréalaise, Les Coléoptères, lors de la prochaine Affaire Farouche qui aura lieu le 28 septembre à Sainte-Anne. Les musiciens du groupe, Aimé Boisjoli, Jérémy Didcote, Billy Elias et Joël Gendron, ne peuvent contenir leur bonheur. « Nous avons beaucoup d'avenir, je crois. Le matin même de la Chicane Électrique, nous avons joué à l'émission du A Channel, The Big Breakfast, raconte, non sans fierté, Aimé Boisjoli. Ça a donc été une excellente journée. Gagner le Lauréat, c'est vraiment une occasion inouïe de nous faire connaître davantage. »

Joël Gendron abonde dans le même sens. « Ouvrir pour les Coléoptères... wow !, lance-t-il. Pour nous, c'est le moment attendu. Nous espérons bâtir sur cette expérience en nous cherchant le financement nécessaire pour enregistrer un disque de démonstration de calibre professionnel. Si on pouvait enregistrer une chanson à la Société canadienne des auteurs, compositeurs et éditeurs de musique (SOCAN), ce serait super. Ensuite, il nous faudra concevoir et créer des trousses de presse. Grâce au prix du public, nous pourrons déjà nous acheter des items de promotion, comme des T-shirt et des autocollants. Mais notre but ultime, cependant, c'est de jouer au Télé-Relais, lors du prochain Festival du Voyageur. »

Pour l'instant, la majorité de ces plans restent à confirmer. Or, à se fier à l'enthousiasme des membres de Mama Funk et le Secret de la Vie, le public franco-manitobain peut s'attendre bientôt à se voir épater et emporter par ces musiciens déterminés.

Rendez-vous

MUSIQUE

♦ ***Le Foyer*** présente à 18 h ***Geneviève Toupin*** le 14 septembre, ***Kraink*** le 21 septembre et le ***Festival des écrivains*** le 28 septembre. ***Le Mârdi Jazz*** présente à 20 h 30 ***Laurent Roy*** le 18 septembre et ***Andrew Frohlich Jazz Trio*** le 25 septembre. Info : 233-8972.

♦ ***L'Université de Winnipeg*** présente ***Freud*** de Truman Clark le 15 septembre et ***Clarinet Metamorphosis*** avec Milan Milosevic à la salle Eckhardt-Gramatté. Billets et info : 786-9000.

♦ ***L'orchestre de chambre de Winnipeg*** présente la soprano ***Measha Brueggergosman*** qui chantera des pièces de Samuel Barber, Raymond Luedeke, Aaron Copland et Jaoquín Rodrigo le 25 septembre.

THÉÂTRE

♦ ***L'Odyssey*** de Shakesapeare revient aux ***Ruines du monastère de Saint-Norbert*** jusqu'au 15 septembre. Les représentations commencent à 19 h 30. Dépèchez-vous, car les billets s'envolent. Informations et réservation : 942-5483.

EXPOSITIONS

♦ La ***galerie d'art contemporain Plug In*** présente des expositions de ***Victor Sloan, Susan Philipsz et Eoghan McTigue*** jusqu'au 20 octobre. Une lecture publique de ***Victor Sloan*** aura lieu le 15 septembre à 14 h. Info : 942-1043. Aussi, les 22 et 23 septembre se tiendra la ***foire Prototype*** qui regroupera plusieurs formes d'art au Old Market Square de midi à 18 h.

♦ Le ***Musée des beaux-arts de Winnipeg*** présente les expositions : ***Carlo Cesta : Slow Down Speed Freak*** jusqu'au 16 septembre, ***Tony Tascona : Resonance*** jusqu'au 16 septembre, ***William Eakin*** jusqu'au 30 septembre et Jade jusqu'au 6 janvier. Info : 786-6641.

♦ Le ***Centre culturel franco-manitobain*** présente l'exposition ***Second regard*** de Denise Parent jusqu'au 23 septembre. Info : Nicole Coulson, 233-8972.

♦ L'exposition ***Paint it Black d'Arnold Isbister*** sera présentée à la galerie ***Urban Shaman*** inc. jusqu'au 23 octobre. Info : 942-2674.

CINÉMA

♦ IMAX présente ***Amazing Caves*** à 13 h, 15 h, 18 h 30 et 20 h 30 ; ***Mysteries of Egypt*** à midi et 19 h 30 ; ***Super Speedway*** à 14 h et du lundi au jeudi à 21 h 30 ; ***Cyberworld*** à 16 h ***Heart Land*** à 17 h. Billets 10, 50 $ pour les adultes et 8, 50 $ pour les jeunes de 12 ans et moins. Info : 956-4629 (IMAX).

ENFANTS

♦ Le ***Fantasy Theatre for Children*** présente ***The Sorcerer's Apprentice*** du 8 au 24 octobre ainsi que ***Hansel and Gretel*** le 19 octobre. Réservez tôt en appelant au 944-0581.

FAMILLE

♦ Diverses activités se dérouleront au ***marais Oak Hammock*** durant le mois de septembre. Le ***Week-end des oiseaux de proie*** se déroulera les 16 et 17 septembre, la ***Nuit d'astronomie*** le 20 septembre à 20 h, une ***expédition*** à la recherche de fossiles à Stony Mountain aura lieu les 22 et 23 septembre ainsi que le ***Festival des oies*** du 29 au 30 septembre.

Sélection recueillie par Mylène CRÊTE

EXPOSITION

Du jade venu de loin

Des trésors chinois dont certains sont vieux de 3 000 ans ont fait un arrêt au Musée des beaux-arts de Winnipeg afin de s'exposer aux yeux du public.

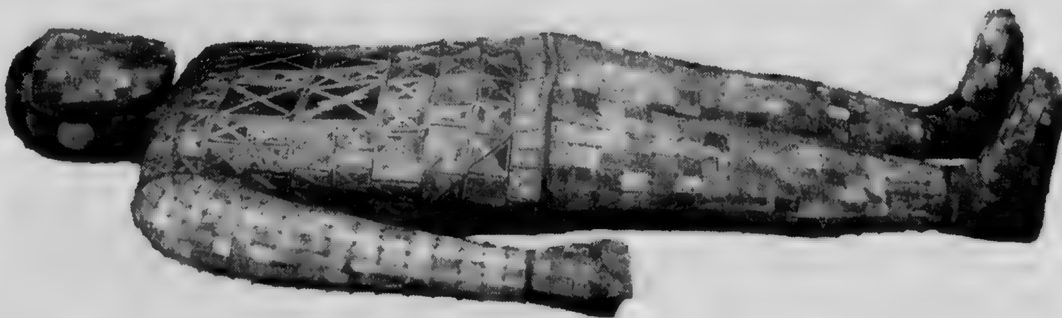


Photo : Gracieuseté Musée des beaux-arts de Winnipeg

La plus grande pièce de l'exposition est le linceul de jade de la princesse Douwan issue de la dynastie des Han (206 ans avant Jésus-Christ à 25 ans après Jésus-Christ).

Mylène CRÊTE

Les Manitobains qui se rendront au Musée des beaux-arts pourront effectuer un véritable voyage dans le temps grâce à l'exposition *Jade : trésor ultime de Chine*. Linceul, plaques de ceinture, ornements et sceptre témoignent de la vie des dynasties qui ont régné dans l'empire chinois depuis 4 000 ans avant Jésus-Christ jusqu'en 1911.

Seulement sept villes canadiennes ont le privilège de recevoir les précieux articles qui n'ont jamais voyagé à l'extérieur de la Chine grâce aux efforts de la Fondation canadienne de la préservation des trésors culturels et historiques chinois. L'exposition a déjà séjourné à Victoria, Vancouver et Hamilton. Outre Winnipeg, les villes d'Edmonton, d'Ottawa et de Québec recevront les trésors de jade. Une fois la tournée canadienne terminée, les 120 pièces retourneront dans leur pays d'origine et n'en sortiront plus. « Ces artéfacts appartiennent au ministère chinois de la Culture et des Trésors historiques, explique une des représentantes de la Fondation, Julia C. Kwong. Celui-ci ne veut pas que les nombreux voyages les abîment. »

Surtout le linceul de la princesse Douwan provenant de la dynastie des Han qui a régné sur la Chine entre 206 avant Jésus-Christ et 25 années après cette ère. Environ 2 160 pièces de jade ont été cousues ensemble à l'aide de 700 grammes de fil d'or pour entourer le corps de la femme et l'empêcher de dépérir. Ce chef-d'œuvre qui mesure 172 centimètres a dû être monté par deux conservateurs chinois envoyés par leur gouvernement. Ces deux spécialistes accompagnent les pièces dans tous les musées afin de veiller à ce qu'elles ne soient pas abîmées.

« Ces artéfacts en disent long sur la vie des Chinois d'il y a 3 000 ans, souligne Julia C. Kwong. Le fait qu'ils étaient capables de travailler le jade nous informe sur leurs instruments, leur organisation sociale et sur l'avancement de leur civilisation. »

Trois ans de pourparlers avec le gouvernement chinois ont été nécessaires pour obtenir l'autorisation de sortir les articles du pays. La Fondation canadienne de la préservation des trésors culturels et historiques chinois s'est chargée d'organiser l'exposition. « La présidente de la Fondation, Nelly W. Ng, lors d'un séjour en Chine, a réalisé que plusieurs objets d'époque seraient perdus pendant la construction de digues, raconte-t-elle. L'idée de faire une exposition lui est venue pendant une conversation anodine là-bas. »

Pour célébrer cette expérience unique, le Musée des beaux-arts présentera des vidéos sur la Chine le 19 septembre et le 3 osctobre. Des visites accompagnées d'un guide sont également prévues. Renseignements : 786-6641.

DE LA LANGUE

Anatomie linguistique d'un exposé (partie 1)



Avez-vous la gorge serrée et l'estomac noué à la seule idée de prendre la parole en public? Lorsque vous présentez un exposé, vous empêtrez-vous dans vos mots? Et, le réalisant, perdez-vous le fil de ce que vous alliez dire?

Si c'est le cas, sachez que c'est ce qu'éprouve la grande majorité des gens avant de prendre la parole en public, même avec l'expérience. C'est peut-être pourquoi l'approche traditionnelle voulant qu'un exposé de 20 minutes équivale à environ 3000 mots lus à vitesse normale soit toujours si populaire. Pour l'orateur, le fait d'avoir 10 feuillets à lire (généralement rédigés dans une langue soigneusement fignolée) est très sécurisant. Mais pour les gens qui écoutent, c'est désastreux, à cause de la grande différence entre la langue écrite et la langue parlée. En effet, pareil exposé est structuré pour être lu avec les yeux et non pas pour être écouté.

Pour communiquer avec efficacité, il vaut mieux se mettre dans la peau du public. Voici donc une brève anatomie linguistique qui, je l'espère, fournira des points de repère pour atténuer l'anxiété sur le plan du contenu linguistique. La prochaine chronique traitera de la voix et des sons.

Utiliser une langue orale simple et directe. La langue ne doit pas comprendre de subtilités, car il n'y a pas de support visuel et les gens qui écoutent sont facilement distraits. Le linguiste George Zipf a démontré que les mots les plus efficaces sont les plus courts et les plus simples. Théoriquement, un exposé devrait comprendre 75 % de mots simples (trois syllabes et moins) ou très connus, avec des phrases d'une douzaine de mots ou moins.

Ne pas lire son texte. Si on connaît son sujet, il suffit d'avoir un feuillet aide-mémoire devant soi. Les titres et les sous-titres devraient suffire à faire son exposé dans une langue orale simple et directe.

Dire peu de choses. Lors d'un exposé oral, on parvient généralement à transmettre une idée principale, avec peut-être deux ou trois idées secondaires. La plupart des gens qui fignolent leur communication en profitent généralement pour en dire le plus possible et avec beaucoup d'esprit. Il vaudrait mieux avoir des jalons stratégiques et (peut-être) un jeu de mots permettant aux auditeurs de bien se rappeler du sujet.

Jalonner l'exposé. Pour pouvoir suivre, les auditeurs doivent connaître les intentions de l'orateur. C'est pourquoi il faut insérer des "panneaux indicateurs" au début et à la fin de l'exposé, avant la conclusion. *"Je vais présenter les quatre volets du projet ABC. Le premier volet... "*. Au cours de l'exposé, il faut indiquer où on en est. *"Maintenant, passons à la phase commercialisation, qui est le troisième volet du projet."* Avant de conclure, il faut résumer ce dont on a parlé. *" Le projet se déroulera donc en quatre volets..."*

Être humain. Pour engager les auditeurs, il faut inclure des éléments personnels, ce qui se traduit par des pronoms... On raconte une anecdote personnelle avec le "je". Le "vous" et le "nous" permettent de prendre les auditeurs à partie. *"Est-ce que j'avais pris une bonne décision? Vous pourrez en juger quand je parlerai du deuxième volet."*

La langue française, ses particularités et ses difficultés vous intéressent ? Annie Bourret signe pour les journaux de l'Association de la presse francophone une chronique linguistique que *La Liberté* publie régulièrement.

Si vous avez des commentaires, faites-les parvenir par courriel à a-bourret@home.com ou à la rédaction du journal.

DÉJÀ VU dans La LIBERTÉ

La rentrée au collège Louis-Riel : 523 inscrits



Dans *La Liberté* du 3 septembre 1982, on pouvait lire : « Le nombre d'inscriptions au nouveau collège Louis-Riel a quelque peu dépassé les attentes de l'administration de l'école ; quelque 523 étudiants étaient inscrits au secondaire français de la Division scolaire de Saint-Boniface. Au cours de l'été, le déménagement du collège de Saint-Boniface s'est effectué. Environ 500 mètres séparent l'ancienne et la nouvelle maison d'éducation qui depuis le XIXe siècle est le plus important secondaire de l'Ouest canadien. Le déménagement s'est fait dans le cadre d'une réorganisation des écoles dans Saint-Boniface. »

Recette

Salade de poulet à la mexicaine

2 tasses (500 mL) de croustilles de maïs écrasées grossièrement
2 tasses (500 mL) de fromage râpé Nachos Tex-Mex
1 tasse (125 mL) de sauce salsa
4 poitrines de poulet grillées et tranchées
2/3 tasse (170 mL) de vinaigrette ranch au bacon
1 laitue romaine lavée et coupée

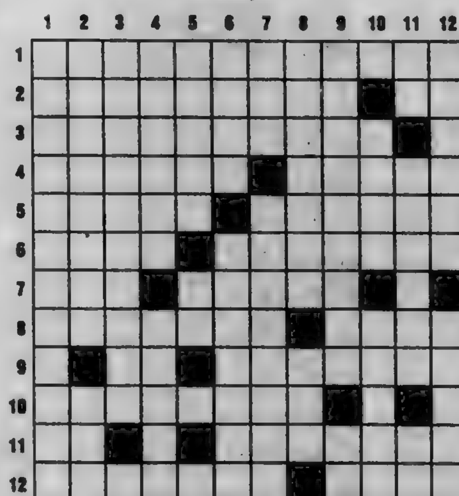
- Ajouter les croustilles de maïs, le fromage râpé, la salsa et le poulet à la laitue préparée.
- Tourner la salade en ajoutant la vinaigrette.
- Servir sans délai sinon les croutilles seront molles.

Donne 4 portions.

Recette tirée du site internet suivant : http://www.recettes.qc.ca

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 160



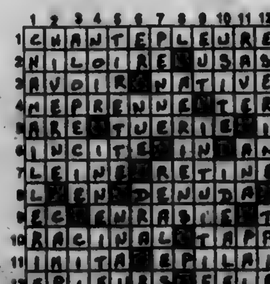
HORIZONTALEMENT

1. Relatif à l'Écriture sainte.
2. Ornas de couleurs variées et vives. – Conjonction.
3. Endroits où l'on élève des lapins.
4. Échappes à quelque chose de nuisible. – Guetter, surveiller.
5. Couverte de sillons sur la peau. – Entrepris un travail long et difficile (s'est).
6. Dès maintenant. – Liquides qui entrent dans la composition des huiles végétales.
7. Châtiment. – Poignard malais.
8. Elle était utilisée autrefois en médecine. – Met en circulation.
9. Négation. – Chose qui existe sans avoir été créée.
10. Petit mât de faible diamètre.
11. Infinitif. – Ensemble des règles et des habitudes (pl.).
12. Assembles deux cordages. – Affaiblie par l'âge

VERTICALEMENT

1. Affection caractérisée par une sclérose de la peau.
2. Renversas, bouleversas. – Sculpteur français (1887–1966).
3. Avec rapidité, vite.
4. Copies quelqu'un. – Bagatelles.
5. Couverte de chapelure. – Démonstratif.
6. Répartitions. – Sillon plus ou moins profond.
7. Aurochs. – Renonçais à un droit naturel.
8. Choses rares. – Passage sans transition d'un plan au plan suivant dans un film.
9. Stériliser, rendre sans microbes. – Doublée.
10. Pronom possessif. – Transportes, conduis.
11. Dieu solaire. – Portée vers le haut. – Article.
12. Allonges, étends. – Donne aux terres un troisième labour.

RÉPONSES DU N° 159



Le coin de Bicolo

L'automne

L'automne est là. Les feuilles des arbres commencent à jaunir, à rougir…

En cette saison, la forêt change de couleur. Les feuilles mortes jonchent le sol. Ça craque sous les pieds… Les animaux font leurs provisions pour l'hiver… La forêt s'endort doucement.

1

Aïe ! J'ai mélangé une phrase d'un poème de Jacques Prévert avec d'autres mots ! Peux-tu m'aider à la retrouver ? Il faut pour cela que tu élimines tous les mots où on entend le son « aïe ».

Les feuilles pagailles mortes canailles se ramassent à travail la médaille pelle.

____

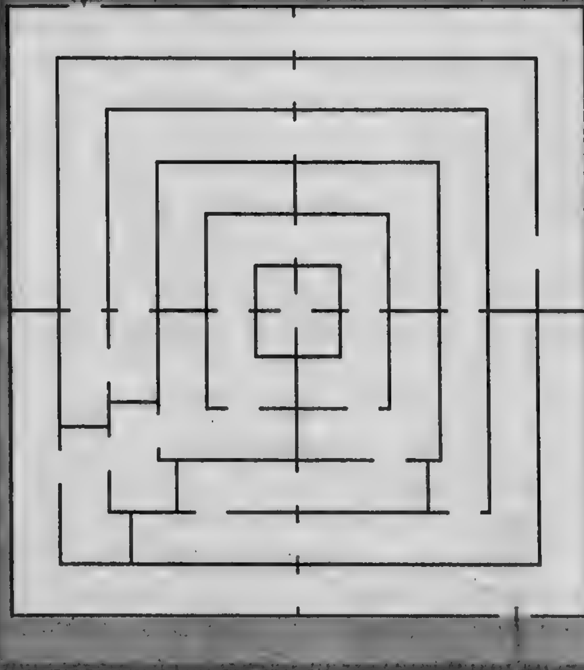
____

____

2

Charly doit retrouver son râteau, peux-tu l'aider ?





3

Ce sont d'amusants petits parapluies.
Qui se déploient pendant la nuit.
Comestibles ou vénéneux ?
Ce ne sont pas les plus jolis
qui sont les moins dangereux !



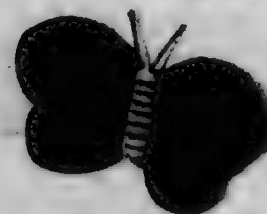
-•-•/••••/•-/--/•--•/••/--•/-•/---/-•/•••

4



Ramasse soigneusement les jolies feuilles d'automne. Fais-les sécher et amuse-toi à les transformer… c'est magique !

Plantées dans un corps en pâte à modeler, les feuilles se font légères, légères… comme des ailes de papillon…



RÉPONSES :

1. Les feuilles mortes se ramassent à la pelle.

3. Champignons.

Club de Bicolo • C.P. 190 • 383, boulevard Provencher • Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4 • 237-4823

Peinture

Un diable dans de l'eau bénite ?

La toile Holy Water de James Culleton a suscité de fortes réactions des étudiants qui fréquentent le Collège universitaire de Saint-Boniface, à tel point qu'elle a été retirée de la galerie d'art de l'université. S'agit-il d'une atteinte à la liberté d'expression, ou d'un geste qui respecte la liberté du public ?

Daniel BAHUAUD

Une toile de l'artiste manitobain James Culleton, exposée à peine trois jours à la galerie d'art du Collège universitaire de Saint-Boniface (CUSB), a été retirée par le recteur du CUSB, Paul Ruest et le responsable des événements culturels de l'université, Louis Saint-Cyr, après que ces derniers ont reçu de vives réactions d'étudiants et de professeurs offusqués. James Culleton cependant, estime que la décision, prise le 10 septembre, porte atteinte à la libre expression des artistes.

La toile, intitulée *Holy Water*, représente une variété de personnages masculins, installés dans une embarcation voguant sur une mer composée de représentations graphiques de femmes nues. En outre, un homme dont la physionomie et le chapeau rappellent le visage et la mitre du pape Jean-Paul II, est à la barre de l'embarcation.

« J'aurais souhaité qu'on fasse preuve d'une plus grande ouverture d'esprit, lance James Culleton. C'est de valeur que la toile ne soit plus exposée; elle était un de mes ouvrages les plus mûrs, tant du côté technique que thématique. Ce qui est navrant, c'est qu'on ait approuvé mes toiles, et ensuite, qu'on ait retiré l'une d'entre elles une fois qu'elle a été approuvée. Je ne peux m'empêcher de penser que l'ordination prochaine du nouvel archevêque de Saint-Boniface ait eu un rôle à jouer dans la décision de la retirer. Malheureusement, je constate qu'on ne peut pas exposer des nus ou aborder des thèmes sérieux comme la religion à Saint-Boniface. »

Aux dires de Louis Saint-Cyr, la décision de retirer la toile était appropriée, voire saine. « Elle est justifiée à plusieurs niveaux, affirme-t-il, et nous étions très conscients de ses répercussions sur le plan de la liberté d'expression des artistes. Nous avons déjà exposé des nus dans la galerie. Nous avons déjà exposé des toiles traitant de sujets religieux. Or, c'est la dégradation de la femme dans la toile de James Culleton qui a surtout nourri notre discussion. La majeure partie de notre clientèle est féminine, et un très grand nombre d'étudiantes se sont plaints. Spécifiquement, elles se sont butées aux représentations d'un énorme vagin. À leur avis, c'est choquant. À mon avis, ça se comprend. D'ailleurs, ce ne sont pas uniquement des femmes qui ont été choquées, mais des hommes aussi, professeurs et étudiants. »

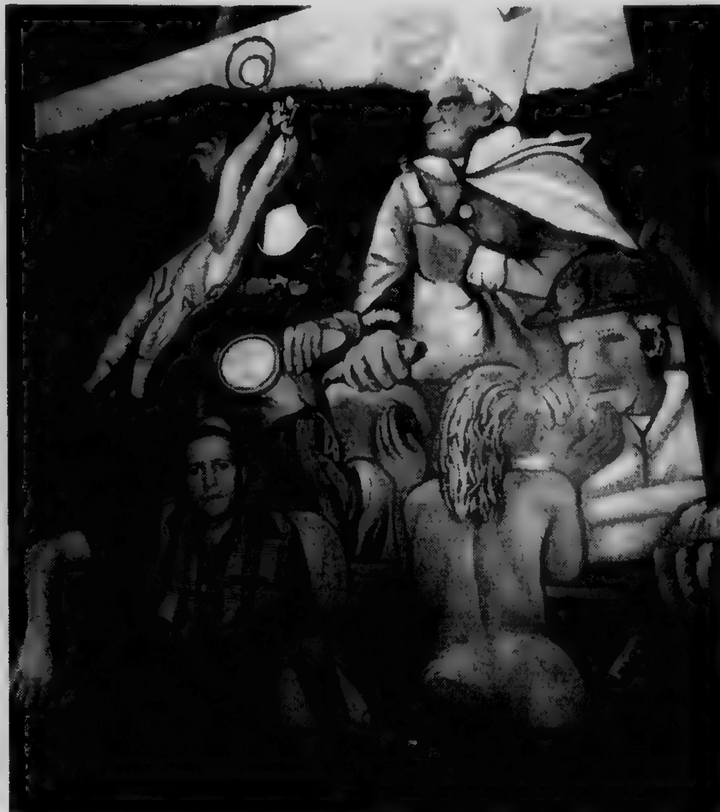


Photo : Gracieuseté Wayne Glowacki du Winnipeg Free Press

James Culleton et sa toile *Holy Water*.

En outre, Louis Saint-Cyr rappelle que la galerie d'art du CUSB est située en plein milieu d'un corridor au rez-de-chaussée de l'édifice. L'endroit est très fréquenté, non seulement par des étudiants, mais assez souvent par des plus jeunes. « Ce n'est pas une galerie privée, précise-t-il. Ce n'est pas une salle close conçue spécifiquement pour l'exposition d'œuvres d'art. Les gens qui visionnent les toiles au CUSB le font souvent en passant, sans avoir consciemment choisi de s'arrêter et contempler de l'art comme on le ferait en visitant par exemple le Musée des beaux-arts. C'est une nuance qu'il faut saisir. Par conséquent, en retirant une toile choquante, nous ne cherchons pas à censurer l'artiste, mais de mettre notre population estudiantine à l'aise. »

Responsable de la sélection des artistes pour la galerie du CUSB, Denis Prieur dit comprendre le raisonnement de Louis Saint-Cyr et du recteur. « Étant donné que nous sommes situés dans un corridor ouvert à tous, nous devons prendre nos responsabilités en main, constate-t-il. À mon avis, le fait que le public ne choisisse pas de contempler ces toiles prime sur tout autre facteur. La galerie n'a pas été conçue, après tout, pour choquer les gens dans leur milieu d'études. Si nous étions dans une salle du CUSB que les étudiants choisiraient de visiter, la situation serait différente.

« Nous étions conscients cependant, l'artiste et moi, que l'exposition pourrait susciter de vives réactions », conclut-il.

À noter que le CUSB tiendra, le 4 octobre à midi un forum de discussion sur la question. Au moment de passer sous presse, la date et l'heure de la discussion publique restaient à confirmer. Pour de plus amples renseignements, veuillez composer le 237-1818, poste 439 (Louis Saint-Cyr) ou le 237-1818, poste 347 (Denis Prieur).

LIVRES, DISQUES, ETC.

La Maline ou le voyage musical

Hélène-Annie Lavoie

Douze pièces, une voix riche, des guitares et compagnie : mandoline, banjo, contrebasse, un piano et un accordéon réunis dans un même plat avec les idées de la chanteuse Marie Jo Thério donnent une recette idéale à celui qui désire voyager dans l'univers Marie Jo. La chanteuse offre ses états d'âme à l'auditeur en lui faisant visiter Paris et son Moncton chéri.



Après la présentation de la chanson thème de l'album La Maline, un court enregistrement de bruit de fond du café Calactus (qui a pignon sur rue à Moncton) donne le ton au reste de l'album et parvient à plonger l'auditeur dans le " mood " requis pour apprécier la musique proposée par Marie Jo. Des pas sur le plancher, des ustensiles s'entremêlent, il est même possible de capter des bribes de conversations tantôt anglaises, tantôt françaises, tantôt complètement mélangées, reflétant carrément la forme de bilinguisme dans laquelle la ville de Moncton baigne. Ce court extrait se veut le véritable pont musical pour la prochaine pièce Café Robinson, également niché à Moncton. " J'ai dit t'es tellement smooth quand t'allumes ta smoke mais t'es tellement perdu que ça se peut même pas. T'es tellement cool quand t'allumes ta smoke mais t'as tellement peur du feu que ça se peut même pas ", chante Marie Jo sur Café Robinson.

Dans l'ensemble les chansons sont posées voire relaxantes hormis quelques exceptions dont " Another love song about Paris ", Paris étant prononcé en français. Sur cette pièce, l'accordéon joué à la française, le rythme suggéré par le piano et les paroles de Marie Jo donnent l'impression à l'auditeur d'être assis sur une quelconque terrasse en France, peut-être même la super terrasse de Gilbert à Paris dont la chanteuse fait allusion dans son texte.

Tout au long de l'album, Marie Jo continue de se révéler à l'auditeur. " Ça feel right okay, I wonder where else que je pourrais hanger out. Dans un coffee shop ou y'avait pas de café, le space cake avait kické in... ". Il est possible de capter ses humeurs, ses joies et déceptions non seulement à partir de ses paroles mais également à partir de sa musique, dans ce cas-ci, piano et accordéon.

Marie Jo Thério a été bien entourée pour la mise en marché de cet album et dans sa pochette elle explique comment elle a déniché ses réalisateurs et musiciens : Bernard Falaise et Eric West Millette. " J'ai rencontré Bernard Falaise au Café Croissant Royal en avril 1997 et Eric West Millette en mars 1998 à la petite Licorne de Montréal. En août 98 on a commencé à jammer tous les trois dans ma cabane de Verchères et à s'imprégner lentement des marées de la Maline ", le tout signé Mari Jo Thério, janvier 2000.

Il faut se procurer cet album pour une musique à la fois douce et à la fois entraînante mais c'est également un " must " de voir ce bout de femme se déplacer sur scène, lorsqu'elle offre une prestation.

L'Association de la presse francophone (APF), par le biais de ses journaux membres, est heureuse d'entamer un nouveau partenariat avec Livres, Disques, Etc. *Au cours de la prochaine année, quatorze journaux communautaires, membres de l'APF, publieront une série de douze articles portant sur les produits culturels francophones au Canada. Ce partenariat permettra d'unifier nos forces afin de faire découvrir les artistes francophones à un lectorat beaucoup plus important.*

LIVRES, DISQUES, ETC.

Pour commander les produits présentés dans cette chronique ou pour obtenir gratuitement votre exemplaire du catalogue, faites le **1 888 320-8070** ou visitez notre boutique Internet : **http://livres-disques.franco.ca** qui propose une vaste sélection de nouveautés dans le domaine du livre, du disque, du cédérom et de la vidéocassette...

MA BOUTIQUE DE PRODUITS CULTURELS EN FRANÇAIS

Cyclisme

Tout un exploit !

À cœur vaillant, rien d'impossible est une expression qui convient bien au cycliste Cabrel Boucher. À 16 ans, il est déjà parvenu à participer aux Jeux du Canada.

Jean-François NADEAU

Pour un jeune athlète, participer aux Jeux du Canada est un exploit en soi. Cependant, y arriver lorsqu'on a 16 ans et que l'âge minimal requis pour prendre part à cette compétition est de 17 ans est d'autant plus remarquable. C'est précisément ce que Cabrel Boucher a accompli entre les 10 et 18 août 2001.

Le cycliste, qui était le plus jeune membre de l'équipe du Manitoba, a semblé apprécier son expérience. « J'ai beaucoup aimé être en compétition avec des garçons qui avaient en général 18 ou 19 ans, exprime Cabrel Boucher. C'était très spécial. J'avais vu ces athlètes participer au championnat national. Je ne pensais jamais me retrouver à leurs côtés un jour. »

Durant les Jeux, Cabrel Boucher a pris part à quatre compétitions : le vélo de montagne, la course contre la montre, le critérium, qui est une course d'une distance d'un kilomètre, ainsi que le 100 kilomètres sur route. Le jeune athlète est particulièrement fier de ses performances au critérium et à la course contre la montre. « Ça a très bien été, indique-t-il. Au départ, je ne m'attendais à rien d'extraordinaire et finalement, sur les 60 ou 70 coureurs que nous étions, j'ai terminé seizième au critérium et dix-huitième à la course contre la montre. »

D'ailleurs, Cabrel Boucher rappelle qu'il aura encore la chance d'améliorer ses performances aux Jeux du Canada. « Cette fois, j'y allais plutôt pour acquérir de l'expérience, note-t-il. Étant donné que je n'ai que 16 ans, j'aurai l'occasion d'y retourner dans quatre ans. »

En plus de l'aspect compétitif, le cycliste qui pratique son sport depuis l'âge de treize ans a été impressionné par l'ampleur des Jeux du Canada. « Tout était très bien organisé, souligne Cabrel Boucher. C'était vraiment une expérience hors de l'ordinaire que de vivre dans le village des athlètes, tout le monde ensemble. Nous étions comme une grande famille. »



Photo : Gracieuseté, Cabrel Boucher

Cabrel Boucher : « Étant donné que je n'ai que 16 ans, j'aurai l'occasion de retourner aux Jeux du Canada dans quatre ans. »

Cabrel Boucher ne ménage pas les efforts et consacre une grande partie de son temps à l'activité qui le passionne. C'est probablement ce qui lui a permis de se tailler une place au sein de l'équipe manitobaine qui a participé aux Jeux du Canada. « Je m'entraîne six jours par semaine, indique-t-il. Une courte séance peut durer entre une et deux heures, alors qu'un entraînement régulier peut prendre entre trois et quatre heures. »

Avant d'aller tenter sa chance une seconde fois aux Jeux du Canada, Cabrel Boucher souhaite atteindre d'autres objectifs.

« J'aimerais faire partie de l'équipe nationale junior, mentionne-t-il. Cela me permettrait de réaliser mon rêve de prendre part à des courses en Europe. L'an prochain, j'en serai à ma première année dans cette catégorie. J'espère donc être membre de l'équipe dans deux ans car avant cela, ce serait un peu trop optimiste. »

Golf

Rendez-vous à La Broquerie

Jean-François NADEAU

L'édition 2001 du Championnat provincial de golf des écoles secondaires aura lieu le 21 septembre au terrain de golf La Vérendrye de La Broquerie. Ce tournoi, qui rassemblera 32 équipes et plus d'une centaine de jeunes, est organisé par l'école Saint-Joachim.

Au Championnat, chacune des 16 zones scolaires de la province sera représentée par ses deux meilleures équipes, l'une étant en compétition du côté masculin et l'autre du côté féminin. Toutes ces formations seront composées de quatre athlètes âgés entre 14 et 17 ans.

Bien que les préparatifs pour l'événement aillent bon train, l'un des professeurs responsables de la tenue du Championnat, Luc Brémaud, mentionne qu'il y a beaucoup à faire.

« Cela demande énormément d'organisation, affirme-t-il. Il faut réserver le terrain, établir les horaires de jeu de la journée, coordonner les repas qui seront servis aux athlètes et j'en passe ! Heureusement, la Manitoba High Schools Athletic Association (MHSAA) nous donne un sérieux coup de pouce en réservant les chambres d'hôtel, en s'occupant de trouver les prix à donner ainsi que les gens pour assurer la compilation des points et l'arbitrage. »

Néanmoins, l'organisateur indique que préparer un tournoi de golf est moins complexe que d'organiser des activités telles qu'une compétition provinciale de basket-ball ou de volley-ball par exemple. « Lors d'un championnat de basket-ball ou de volley-ball, il y a beaucoup plus d'athlètes et de spectateurs présents, fait remarquer Luc Brémaud. Il peut y avoir jusqu'à 160 jeunes inscrits. Les gens s'attendent donc qu'il y ait d'autres activités offertes en marge de l'événement principal. »

L'institution de La Broquerie n'en est pas à ses premières armes en ce qui concerne l'organisation du Championnat provincial de golf des écoles secondaires.

En 1999, l'école Saint-Joachim avait également été l'hôte de cet événement sportif. Luc Brémaud prétend que l'expérience passée sera profitable pour le tournoi de cette année.

« En compagnie de ma collègue Gisèle Vielfaure, qui est responsable du Championnat avec moi, nous travaillons à améliorer certains aspects. L'organisation sera notamment plus efficace pour l'ouverture du tournoi, la compilation des points et pour retrouver les balles perdues. Puisqu'il s'agissait d'une première pour nous en 1999, tout n'était pas parfait. »

Luc Brémaud est convaincu que la tenue du Championnat provincial de golf des écoles secondaires apporte beaucoup à La Broquerie.

« Le golf est très important à La Broquerie, explique-t-il. De plus, cet événement fait connaître notre programme de sport et notre école au niveau provincial. »

D'ailleurs, le professeur d'éducation physique est d'avis que l'école Saint-Joachim a de bonnes chances de remporter la compétition.

« Nos élèves auront probablement la chance de gagner dans leur région, prévoit Luc Brémaud. Nous avons deux excellentes équipes. Parmi celles-ci, trois des quatre membres de notre équipe féminine faisaient partie de la formation gagnante de l'an dernier. »

Télé-horaire de la semaine du 17 au 23 septembre 2001

Le Jour du Seigneur : le dimanche 23 septembre à 10 h à la SRC

Ordination épiscopale à la cathédrale Saint-Boniface, au Manitoba

Du lundi au vendredi

	08h00	08h30	09h00	09h30	10h00	10h30	11h00	11h30	12h00	12h30	13h00	13h30	14h00	14h30	15h00	15h30	16h00	16h30
SRC	7h30 Matin Express		Les 3 mousquetaires		C'est simple comme bonjour			Variées	L'Heure du midi	Les beaux parleurs	Liza		Lois et Clark		Variées	Tweenies	Variées	Variées
RDI	RDI aujourd'hui		L'Atlantique en direct			Bulletin de santé	L'Heure du midi	Le Québec en direct			L'Ontario en direct		L'Ouest en direct		Le Journal RDI	Journal de France	Le Journal RDI	
TV5	Zig Zag Café		Variées	Gym de neurones	Variées	Ma Arte reportage	Variées	TV5 le journal / :45 C'est toujours l'été				Journal de France	Journal Suisse	Journal Belge	Variées		Variées	Journal Suisse
TVA	Deux filles le matin		Les saisons de Clodine		Michel Jasmin	V Le TVA midi / :45 Le TVA midi		Dans la mire		Variées		Les feux de l'amour		Aimer	Claire Lamarche		Trafic	

Lundi 17 septembre

	17h00	17h30	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	24h00	24h30	01h00	01h30
SRC	Watatatow	Les beaux parleurs	Ce soir	Mots et maux	Virginie	La vie la vie	Mon meilleur ennemi "La pièce de Michel"		L'Or "La Marvan en flamme"		Le Téléjournal/ Le Point		Ce soir	Nouvelles sports /:55 Avent. olympique			:05 Fin de la programmation	
RDI	RDIJr/:15 Euronews	Capital actions	Le Journal RDI	Maison-neuve	Grands Rep. "Koursk: lettre de l'abîme"		Le Téléjournal/ Le Point		Maison-neuve	Le Canada aujourd'hui		Vivre ici	Le Téléjournal/ Le Point		Grands Rep. "Koursk: lettre de l'abîme"		Capital actions	Vivre ici
TV5	Itinéraire gourmet	Pyramide	Journal de France	"Maria, fille de Flandre" (Dra,'95) Maria de Medeiros.			:05 Hist. d'îles	Strip-Tease "Repas dominical"		Biblio-theca	Journal Belge	Le soir 3	TV5 le journal /:15 F. Mitterrand...		:10 Lapin chasseur		:10 Festival de Granby	
TVA	Le TVA 18 Heures	Ultimatum	Méchante semaine	Dans ma caméra	Un an plus tard		Ally McBeal "Un monde sans amour"		Le TVA	Le grand blond avec un show sournois		TVA,sport/ :50Loterie	Infopublicité				Fin de la programmation	

Mardi 18 septembre

	17h00	17h30	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	24h00	24h30	01h00	01h30
SRC	Watatatow	Les beaux parleurs	Ce soir	Accent franco.	Virginie	La Facture	Rivière-des-Jérémie "Coeurs tendres"		Enjeux "La révolution Viagra"		Le Téléjournal/ Le Point		Ce soir	Nouvelles sports /:55 Découverte			Fin de la programmation	
RDI	RDIJr/:15 Euronews	Capital actions	Le Journal RDI	Maison-neuve	Grands reportages		Le Téléjournal/ Le Point		Maison-neuve	Le Canada aujourd'hui		Histoires oubliées	Le Téléjournal/ Le Point		Grands reportages		Capital actions	Histoires oubliées
TV5	Itinéraire gourmet	Pyramide	Journal de France	Tout le monde.. Les meilleurs moments de la saison. Invités: Pierre Arditi, Elie Seimoun, Paul Belmondo.					:20 Temps présent "Bienvenue en Suisse"		Journal Belge	Le soir 3	TV5 le journal /:15 Envoyé spécial			:45 Vivre en ville		:45 Habla con un vez
TVA	Le TVA 18 Heures	Ultimatum	Les Parfaits	Avoir su...	Histoires filles	KM/H	De Lalonde à aujourd'hui		Le TVA	Le grand blond avec un show sournois		TVA,sport/ :50Loterie	Infopublicité				Fin de la programmation	

Mercredi 19 septembre

	17h00	17h30	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	24h00	24h30	01h00	01h30
SRC	Watatatow "L'intrus"	Les beaux parleurs	Ce soir		Virginie	Monde..-Charlotte	"Le dernier souffle" (Susp,'99) Luc Picard, Julien Poulin.				Le Téléjournal/ Le Point		Ce soir	Nouvelles sports /:55 "Octobre" (Dra,'94) Luc Picard, Hugo Dubé.				
RDI	RDIJr/:15 Euronews	Capital actions	Le Journal RDI	Maison-neuve	Grands reportages		Le Téléjournal/ Le Point		Maison-neuve	Le Canada aujourd'hui		La Facture	Le Téléjournal/ Le Point		Grands reportages		Capital actions	La Facture
TV5	Itinéraire gourmet	Pyramide	Journal de France	Envoyé spécial			:05 Va savoir	Vivre en ville		Si j'avais les ailes	Journal Belge	Le soir 3	TV5 le journal /:15 Tout le monde.. Invité(es): Jean-Claude Van Damme, Julien Clerc, Mimie Mathy.					
TVA	Le TVA 18 Heures	Ultimatum	Poule aux oeufs d'or	Arcand	Le retour		Emma		Le TVA	Le grand blond avec un show sournois		TVA,sport/ :50Loterie	Infopublicité				Fin de la programmation	

Jeudi 20 septembre

	17h00	17h30	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	24h00	24h30	01h00	01h30
SRC	Watatatow	Les beaux parleurs	Ce soir	Clan destin	Virginie	Un gars, une fille	Fred-Dy		L'Écuyer		Le Téléjournal/ Le Point		Ce soir	Nouvelles sports /:55 "Incognito" (Susp,'97) Irène Jacob, Rod Steiger.				
RDI	RDIJr/:15 Euronews	Capital actions	Le Journal RDI	Maison-neuve	Grands Rep. "Enfants sans enfance à Mexico"		Le Téléjournal/ Le Point		Maison-neuve	Le Canada aujourd'hui		Entrée des artistes	Le Téléjournal/ Le Point		Grands Rep. "Enfants sans enfance à Mexico"		Capital actions	Entrée des artistes
TV5	Itinéraire gourmet	Pyramide	Journal de France	Union Libre		Écrans du monde	Le Mari de l'ambassadeur			Les arts et les autres	Journal Belge	Le soir 3	TV5 le journal /:15 "Maria, fille de Flandre" (Dra,'95)			:45 Strip-Tease "Repas dominical"		:45 La dinde
TVA	Le TVA 18 Heures	Ultimatum	Lampe magique		"Le secret du manoir" (Dra,2000) Nicolette Sheridan, Debbe Dunning.				Le TVA	Le grand blond avec un show sournois		TVA,sport/ :50Loterie	Infopublicité				Fin de la programmation	

Vendredi 21 septembre

	17h00	17h30	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	24h00	24h30	01h00	01h30
SRC	Caserne 24	Les beaux parleurs	Ce soir	Double étoile	Infoman	Catherine	La fureur		Zone libre		Le Téléjournal/ Le Point		Ce soir	Nouvelles sports /:55 "L'argent des autres" (Com,'91) Penelope Ann Miller, Danny de Vito.				
RDI	RDIJr/:15 Euronews	Capital actions	Le Canada: Une histoire populaire				Le Téléjournal/ Le Point		Culture-Choc	Le Canada aujourd'hui		Griffe	Le Téléjournal/ Le Point		Grands reportages		Capital actions	Griffe
TV5	Itinéraire gourmet	Pyramide	Journal de France	Thalassa "70 jours sous les mers"		Faut pas rêver		Le mondial d'impro Juste pour rire 2001		D. "Moooi"	Journal Belge	Le soir 3	TV5 le journal /:15 B.R.I.G.A.D.		:15 Mag. tendances	Le Mari de l'ambassadeur		
TVA	Le TVA 18 Heures	Ultimatum	J.E.		"Le prix de l'abandon" (Dra,'99) Timothy Carhart, Park Overall.				Le TVA	Nikita "Un jeu dangereux"		Le TVA, sports/:50Loterie /:58 "Jimmy Hollywood" (Com/dra,'94) Joe Pesci.				:58 Fin de la programmation		

Samedi 22 septembre

	08h00	08h30	09h00	09h30	10h00	10h30	11h00	11h30	12h00	12h30	13h00	13h30	14h00	14h30	15h00	15h30	16h00	16h30
SRC	Ralph la Racaille	Wounch-poounch	Weekend-ers	La cour de récré	Papyrus	Histérial	Au Max	Clan destin	Le Midi	"Fierro... l'été des secrets" (Com/dra,'89) Juan de Benedictis.				Mots et maux	Accent franco.	Brio	Expresso	Culture-Choc
RDI	5h00 Matin Express	Bulletin des jeunes	Le Journal RDI	Histoires oubliées	Griffe	Entrée des artistes	L'Heure du midi	Enjeux "La révolution Viagra"		Vivre ici	La Semaine verte		Impact	La Facture	Griffe	Journal de France	Le Journal RDI	Bulletin des jeunes
TV5	Génies en herbe	Décou-verte	TV5journal /:15Invité	Gym de neurones	Outremers		TV5journal /:15Àcomm	:45 Reflets Sud		:45 Sport Africa	:15 Autovision	Journal de France	Journal Suisse	Journal Belge	Thalassa			Journal Suisse
TVA	6h00 Salut, bonjour!		Le déco show	Bec et museau	Fleurs, jardins	Vins et fromages	I-D maison		Via TVA	Boutique TVA		Infopubli-cité	Infopubli-cité	Infopubli-cité	"De quoi j'me mêle maintenant" (Com,'93) Kirstie Alley, Johan Travolta.			

	17h00	17h30	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	24h00	24h30	01h00	01h30
SRC	L'Aventure olympique		Télé-journal	M'entends-tu?			Nuremberg 1/2				Télé-journal	Nouvelles sports /:55 Maison-Blanche		:55 "Haine et conséquences" (Dra,2000) Edward Atterton, Daniela Nardini.				
RDI	Histoires oubliées	Culture-Choc	Le Journal RDI	La Facture	Enjeux "La révolution Viagra"		Télé-journal	Entrée des artistes	Grands reportages "Maîtres du jeu"		Zone libre		Télé-journal	Vivre ici	Enjeux "La révolution Viagra"		Télé-journal	La Facture
TV5	Fleurs et jardins	Pyramide	Journal de France	Union Libre		Studio TV5			À comm.	Gros plan sur..	Journal Belge	P.J. police judiciare "Légitime défense"		Pas rêver Invité(es): Caroline Tresca.		Télé-cinéma	Le soir 3 /:15Images	Arte reportage
TVA	Le TVA 18 Heures	"Ace Ventura mène l'enquête" (Com,'93) Sean Young, Jim Carey.				"L'emmerdeuse" (Com,'97) Benico Del Toro, Alicia Silverstone.				:45 Le TVA	:10 Le TVA, sports	Loteries /:40 "Contre-attaque" (Police,'92) Powers Boothe, Brandon Lee.				:40 Infopublicité		:40 Fin de journée

Dimanche 23 septembre

	08h00	08h30	09h00	09h30	10h00	10h30	11h00	11h30	12h00	12h30	13h00	13h30	14h00	14h30	15h00	15h30	16h00	16h30
SRC	Pierre Lapin	Jim Bouton	Mona la vampire	Titi & Grosminet	Le Jour du Seigneur		Pie XII et l'holocauste		L'Heure du midi	La Semaine verte		Second regard	Jamais sans mon livre...		"Le château de ma mère" (Com/dra,'91) Nathalie Roussel, Philippe Caubère.			
RDI	5h30 Matin Express	Bulletin des jeunes	Le Journal RDI	La Facture	Bulletin de santé	Histoires oubliées "La Prohibition au Québec"		Zone libre		Accent franco.	Grands reportages		Enjeux "La révolution Viagra"		Griffe	Journal de France	Le Journal RDI	Bulletin des jeunes
TV5	Infiniment courbe		TV5journal /:15Invité	Nlouzz	Kiosque		TV5 le journal /:15 Galaxie papiers				Vins et fromages	Journal de France	Journal Suisse	Journal Belge	Chanter la vie		Gour-mande	Journal Suisse
TVA	6h00 Salut, bonjour!		"Un cadeau pour la vie" (Dra,'96) Chelsea Field, Scott Bakula.				Maman Dion Invité(es): Charles Lafortune.		Évangélis-ation 2000	Boutique TVA		Infopubli-cité	Infopubli-cité	Infopubli-cité	"Les sorcières" (Com,'89) Mai Zetterling, Angelica Huston.			

	17h00	17h30	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	24h00	24h30	01h00	01h30
SRC	À comm.	4 et demi...	Télé-journal	Découverte		Beaux dimanches				Angèle Dubeau	Télé-journal	Nouvelles sports /:55 "Le mari de la coiffeuse" (Rom,'90) Jean Rochefort.				Fin de la programmation		
RDI	Francophonies "L'arbre de la mémoire"		Le Journal RDI	Maison-neuve	Zone libre		Télé-journal	Culture-Choc	Maison-neuve	Second regard	Francophonies "L'arbre de la mémoire"		Télé-journal	Histoires oubliées	Zone libre		Télé-journal	Accent franco.
TV5	Chronique s d'en haut	Roma, Roma	Journal de France				:05 Vive dimanche!	:35 Campus		:45 France Feeling	Journal Belge	Écrans du monde	Studio TV5 Les meilleurs moments de la saison précédente.			À comm.	Le soir 3/:15 Clips	Rêves en Afrique
TVA	Le TVA 18 Heures	Les Gags	Juste pour rire "En Coulisses"		"Les Wonders" (Com/dra,'96) Tom Everett Scott, Tom Hanks.					Le TVA/:55 Sports	:15 Loteries /:20 Infopublicité				:20 Fin de la programmation			

Gens d'ici

Deux écoles !

Daniel BAHUAUD

Enseignant et directeur adjoint à l'école Saint-Jean-Baptiste, Marc Roy est désormais directeur de cette école de la Division scolaire franco-manitobaine (DSFM), ainsi que du collège secondaire de Saint-Jean-Baptiste. L'originaire d'Otterburne, qui prépara sa première rentrée scolaire en tant qu'administrateur depuis le début d'août, estime qu'il a tout un défi à relever, bien qu'il soit confiant de réussir dans ses nouvelles fonctions.

« C'est sûr qu'à 28 ans, c'est jeune, admet-il. Cependant, ça c'est déjà vu. Or, après six ans d'enseignement au sein de la DSFM, je me disais que je voulais de nouveaux défis. L'administration scolaire me semblait de mise. J'y pensais sérieusement depuis près de deux ans, alors j'ai postulé. Évidemment, je suis heureux qu'on ait accepté ma candidature.



Marc Roy.

« Fort heureusement, j'ai l'appui non seulement d'une excellente équipe, mais de deux, poursuit-il. Tant du côté élémentaire que secondaire, les profs sont dévoués et se donnent corps et âme à l'enseignement. Je suis heureux de pouvoir entamer cette nouvelle étape de ma carrière d'enseignant avec leur appui. »

Et comment se vit-elle, cette nouvelle étape ? « Jusqu'à maintenant, sans trop de pépins, estime Marc Roy. J'ai élaboré les horaires de classe, sans parler des horaires internes pour le personnel. Il fallait voir aux changements de politiques que je voulais instaurer. Mon plus grand défi, du moins pour le moment, c'est d'organiser et gérer la collaboration étroite entre les deux écoles de Saint-Jean-Baptiste, tout en tenant compte qu'il s'agit de deux institutions distinctes, chacune munie, par exemple, de son propre budget. Mon adjoint, Sheldon Bouchard, m'est d'une aide précieuse. »

Quant aux budgets en tant que tels, qui sont souvent source de consternation pour les directeurs, Marc Roy affirme ne pas trop s'en faire, c'est-à-dire pour le moment. « Les dépenses de l'heure sont déjà prévues, alors, je n'ai pas trop de problèmes, souligne-t-il. Par contre, l'an prochain, il faudra choisir. Je suis certain que ça ne sera pas toujours facile, lorsque le temps de l'élaboration des budgets sera venu. »

Ainsi, Marc Roy se dit satisfait de ses nouvelles fonctions. Le seul hic : avoir un contact limité avec les jeunes, puisqu'il n'enseignera plus. « À la campagne, les enseignants ont des liens plus resserrés avec leurs élèves. Nous les connaissons davantage et nous avons de meilleurs contacts avec les familles, précise-t-il. Je sais que c'est nécessaire, surtout lors d'une première année comme directeur, mais je suis certain que la salle de classe me manquera un peu. »

ÉCONOMIE

Renaissance à Portage La Prairie

Après six mois de rénovations, l'ancien hôtel Manitoba Inn revêt un nouveau visage sous une toute nouvelle bannière.

Jean-François NADEAU

Le nouvel hôtel Days Inn de Portage La Prairie a officiellement ouvert ses portes le 10 septembre. L'édifice qui abritait autrefois le Manitoba Inn a complètement été rénové pour une somme frôlant les deux millions $.

« Les 62 chambres ont été rénovées du plancher au plafond, explique la co-propriétaire de l'hôtel, Agnès Roch. Tout le mobilier est neuf et chacune des pièces a la télévision par satellite. Tout le secteur de la piscine a également été refait. Je suis très fière des résultats des travaux. »

Le nouvel hôtel figure aussi parmi les Days Inn « Lieu d'affaires » puisque 11 % de ses chambres sont spécialement conçues pour accueillir les gens qui voyagent à des fins commerciales. « Ces sept chambres possèdent notamment un bureau, une prise pour brancher un ordinateur, un four à micro-ondes et un réfrigérateur, indique Agnès Roch. De plus, les gens d'affaires qui utilisent ces chambres peuvent gratuitement faire des appels locaux, recevoir des télécopies et avoir un accès pour faire des appels interurbains. »

Selon la Franco-Manitobaine, qui se dédie au domaine de l'hôtellerie depuis maintenant 25 ans, être affilié à la chaîne Days Inn sera profitable pour son établissement. « Les gens connaissent cette bannière, ils savent ce qui les attend, mentionne Agnès Roch. Les voyageurs sont certains d'y retrouver un certain standard de qualité. »

D'ailleurs, les effets se sont déjà fait sentir sur le commerce qui porte le nom de Days Inn depuis le 14 mai. « Nous avons connu une hausse marquée de notre chiffre d'affaires, souligne la propriétaire de l'immeuble. De plus, plusieurs touristes nous ont laissés entendre que nous avions le plus beau des Days Inn. »

Le président-directeur général de Days Inn Canada, Irwin Prince, est également très heureux que l'hôtel de Portage La Prairie se soit joint à la chaîne hôtelière. « Nous sommes très fiers d'être associés aux familles Roch et Marion, affirme-t-il. Deux soleils brillent désormais à Portage La Prairie. Je suis certain que cette entreprise sera profitable pour l'ensemble de la communauté. »

La semaine du 10 au 14 septembre aura été historique pour Days Inn, puisque durant ces cinq jours la chaîne hôtelière a procédé à l'ouverture de cinq nouveaux hôtels au pays, les autres étant situés à Saskatoon, Canmore, Calgary et Edmonton.

Mentionnons qu'avec 1 900 établissements à son actif, Days Inn constitue la plus grande chaîne hôtelière au monde. Bien qu'elle compte présentement 80 hôtels au Canada, la compagnie souhaite en ouvrir 40 autres d'ici quatre ans.



photo : Jean-François Nadeau

Le président du conseil municipal de Portage La Prairie, Jim Knight (à l'avant plan) de même que le co-propriétaire du nouvel hôtel, René Marion, ont procédé à l'ouverture officielle du commerce de façon originale. Ce n'est pas un ruban qu'ils ont coupé pour l'occasion, mais bien un drap.

RELIGION

Départ des « bonnes sœurs »

La paroisse Saint-Eugène à Saint-Vital vient d'acheter le couvent des Sœurs de Saint-Joseph de Saint-Hyacinthe, un geste qui signale à la fois le départ de cette communauté de religieuses enseignantes et celui de l'édifice lui-même.

Daniel BAHUAUD

Après 58 ans de service en tant qu'enseignantes, les Sœurs de Saint-Joseph de Saint-Hyacinthe quitteront la paroisse Saint-Eugène à Saint-Vital, dans le sud de Winnipeg.

En effet, la communauté a vendu, le 11 septembre, son couvent qui longe l'église, à la paroisse Saint-Eugène, pour une "modeste somme". Religieuse enseignante à la retraite et résidante du couvent, Sœur Huguette Gagnon précise que le départ se fait surtout en raison du nombre décroissant des religieuses de sa communauté. « L'édifice est énorme, souligne-t-elle. Il a trois étages. Autrefois, c'était idéal, puisque nous étions 13 religieuses. Avec le temps, nous en sommes venues à six, puis ensuite à quatre. Maintenant, nous ne sommes que trois à entretenir la bâtisse, soit la supérieure régionale, Sœur Florence Desorcy, Sœur Jean Lucas et moi. »

Désormais propriétaire, la paroisse Saint-Eugène a décidé de raser le couvent, construit en 1910, en raison du coût d'entretien de l'édifice. « Le coût a joué pour quelque chose dans la décision des religieuses de quitter les lieux, souligne le curé de la paroisse, l'abbé Marcel Toupin. C'est un édifice ancien. Par conséquent, le coût du chauffage, des taxes et des autres dépenses connexes étaient énormes, dans l'ordre de 25 000 $ par année. Il faut féliciter les sœurs d'être restées pendant si longtemps, avec des coûts pareils. »

Selon l'abbé Toupin, la décision de raser l'édifice n'a pas été facile. « C'est un édifice qui a une valeur patrimoniale, constate-t-il. Il a d'abord servi d'hôpital privé. Ensuite, lors de l'arrivée des religieuses en 1943, il a servi d'école paroissiale. Nous avons donc pensé plus d'une fois avant d'en arriver à la décision de le démolir. Par contre, cela fait depuis février que nous essayons de trouver d'autres solutions. Nous avons pensé à une résidence pour aînés ou pour handicapés, ou bien un pensionnat pour étudiants universitaires. Mais les organismes et les personnes intéressés nous ont tous indiqué que cela leur occasionnerait de trop lourdes dépenses. Installer un ascenseur, par exemple, coûterait environ 85 000 $ à 100 000 $. S'il fallait également élargir toutes les portes pour accommoder les fauteuils roulants, ça serait encore plus onéreux. De plus, la dénivellation qui existe entre le couvent et l'église fait en sorte que la propriété est souvent inondée. Les cinq dalles de l'église jettent de l'eau sur le terrain. »



photo: Daniel Bahuaud

Sœur Huguette Gagnon : « Nous devons accepter qu'après notre départ, le couvent ne sera plus. »

En outre, Sœur Huguette Gagnon précise qu'il serait difficile d'effectuer certaines modifications de l'édifice dans le dessein de le rénover. « La Province a évidemment ses critères de sécurité, souligne-t-elle. Nous ne savons même pas si l'installation d'un ascenseur serait permise, puisque la structure risque de ne pas le supporter. Nous devons donc accepter qu'après notre départ, le couvent ne sera plus. »

L'ancien couvent sera donc démoli cet automne, deux semaines après le départ des religieuses. Durant cette période, le comité économique de la paroisse organisera une vente pour les personnes intéressées à se procurer des fournitures de maison. « On pourra acheter des fenêtres, des éviers, des toilettes et bien d'autres objets utiles, souligne le membre du comité économique responsable de la vente, Léo Beaupré. La date de la vente n'est toujours pas déterminée, souligne, mais nous l'annoncerons bien longtemps à l'avance. À mon avis, ça vaut la peine de récupérer autant de fournitures que possible de l'édifice. »

Ce qui est plus difficile à accepter que la démolition du couvent, comme le souligne Sœur Gagnon, c'est le départ d'une communauté qui a longtemps été étroitement liée à la vie spirituelle de la paroisse Saint-Eugène. « Jusqu'à cette année, j'ai enseigné aux jeunes du quartier, mentionne la religieuse. C'est triste de devoir partir. Mais à la campagne, les 14 religieuses des Sœurs de Saint-Joseph de Saint-Hyacinthe pourront prêter main-forte aux prêtres itinérants qui ont besoin d'appui. Nous pourrons offrir, par exemple, des services de communion. »

Même son de cloche chez l'abbé Toupin. « Elles nous manqueront, affirme-t-il. Leur vrai legs, ce n'est pas un couvent, mais leur contribution à l'enseignement et leur travail paroissial. Un jour, les paroissiens décideront de l'emploi du terrain vacant. On ne sait pas à présent ce qu'on en fera. Un édifice, ça se remplace. C'est la perte de nos bonnes sœurs qui est la vraie perte. »

NOTRE-DAME-DE-LOURDES

Le musée remis à neuf

Le musée de Notre-Dame-de-Lourdes est à la recherche de fonds pour se refaire une beauté.

Mylène CRÊTE

Les pionniers des campagnes du Manitoba ont laissé un héritage rempli d'objets qui semblent aujourd'hui mystérieux, mais qui étaient très utiles à l'époque. Le musée de Notre-Dame-de-Lourdes veut faire revivre le mode de vie des pionniers en utilisant mieux ces artéfacts peu connus dans notre société moderne.

« Nous voulons réaménager une des ailes du musée pour y reconstituer un trottoir en bois, l'intérieur d'une maison, une cour de ferme ainsi qu'une gare », explique la conservatrice du musée, Martine Tinjoud. Les nouvelles installations comprendraient également un espace d'entreposage pour les objets rangés en archives et les expositions itinérantes. Le plan de cette aile du musée a été dessiné par le designer Roger Lafrenière. Elle couvrira la période des années 1930.

Les travaux ont déjà commencé et les objets qui étaient empilés sur des étagères ont été déménagés un par un afin de permettre l'aménagement de la pièce. « Nous voulons que ça soit plus intéractif, décrit-elle. Avant, le musée était rempli d'objets sans qu'il n'y ait de thème pour les rassembler. Après les travaux, nous présenterons une sélection d'articles représentatifs de la vie des pionniers. »



photo: Mylène Crête

Martine Tinjoud et Roger Lafrenière s'occupent du remodelage du musée de Notre-Dame-de-Lourdes.

Pour arriver à effectuer tous ces changements, le duo a dû demander une subvention à la province et l'a obtenue. Plus de 11 000 $ ont été accordés pour restructurer le plan au sol du musée, mais il manque encore quelques sous pour y monter l'exposition. « Nous avons besoin de 10 000 $ à 15 000 $ supplémentaires que nous escomptons trouver en sollicitant la population et les entreprises », précise Martine Tinjoud.

Une lettre sera envoyée à tout un chacun pour leur demander d'acheter symboliquement une latte du trottoir de bois ou une traverse du chemin de fer du musée. Le coût de chaque partie est de 100 $ et il sera possible de donner pour un quart, une demie et trois quarts de latte ou de traverse. Une liste des « amis du musée » sera probablement affichée à l'entrée où figureront également les noms des « bienfaiteurs », c'est-à-dire ceux qui auront contribué en donnant plus d'une centaine de dollars.

Le musée de Notre-Dame-de-Lourdes sera fermé jusqu'au 14 juillet 2002, date à laquelle Martine Tinjoud souhaite le rouvrir. « Cela coïncidera avec le Festival des nations de Notre-Dame-de-Lourdes », souligne-t-elle. La conservatrice espère que le réaménagement de l'exposition principale attirera plus de gens comme cela avait été le cas avec l'exposition des Sœurs chanoinesses, il y a trois ans.

SAINT-EUSTACHE

De l'argent pour l'aréna

Le village de Saint-Eustache ne possède pas d'aréna, mais un groupe de citoyens souhaite amasser de l'argent pour en construire une. Ils ont obtenu une bourse de 107 000 $ de la part de l'Association des joueurs de la ligue nationale de hockey ainsi que 30 000 $ du Conseil des services à la communauté du Manitoba.

« Nous avons envoyé une demande de fonds à la Ligue Nationale dans laquelle nous avons indiqué où nous étions situés, le nombre de personnes qui utiliseraient la patinoire intérieure et pourquoi nous en avons besoin », raconte une des instigatrices du projet, Debbie Beaudin. Les jeunes joueurs de hockey de Saint-Eustache souffrent de ce manque. Ils ne commenceront à se pratiquer qu'en janvier lorsque la glace de leur patinoire naturelle sera figée alors que toutes les autres équipes de la ligue amélioront leur jeu dès novembre.

« Nos équipes sont moins bonnes, constate cette mère d'un hockeyeur de 15 ans. Si elles voulaient s'améliorer, elles devraient louer l'aréna de Portage-la-Prairie ou de Starbuck ce qui entraîne de nombreux déplacements. » Sur les 250 000 $ nécessaires, il ne reste plus que 100 000 $ à amasser. Le comité travaillera dans un bingo pour obtenir d'autres dollars et entend organiser une soirée sociale pour continuer à faire grossir le montant.

« Lorsque nous avions discuté du projet pour la première fois, il y a 15 ans, le coût d'une aréna était de 100 000 $, précise-t-elle. Aujourd'hui, ce prix a doublé. » Debbie Beaudin espère pouvoir récolter l'argent nécessaire d'ici l'automne prochain, d'autant plus que la remise de la bourse de l'Association des joueurs de la ligue nationale de hockey est conditionnelle à l'obtention de plus de la moitié du coût total.

La Régie des services publics

AVIS DE RAPPEL D'AUDIENCE PUBLIQUE

LA SOCIÉTÉ D'ASSURANCE PUBLIQUE DU MANITOBA

DEMANDEUR : La Société d'assurance publique du Manitoba (la « Société ») a soumis une demande à la Régie des services publics (la « Régie ») afin que soient approuvés ses tarifs de base et ses primes d'assurance automobile obligatoire pour l'an 2002. La Société soumet une telle demande afin de se conformer aux exigences de la *Loi sur l'examen public des activités des corporations de la Couronne et l'obligation redditionnelle de celles-ci* et de la *Loi sur la Régie des services publics.*

INCIDENCE DES TARIFS : La Société demande l'approbation des tarifs de son régime d'assurance Autopac de base, qui devraient entrer en vigueur le 1er mars 2002 et qui réduiront de 1,2 % les recettes totales provenant des primes, ainsi que des modifications décrites ci-dessous, lesquelles auront l'incidence suivante sur les principaux codes d'usage des véhicules.

Les modifications ci-dessous comparent les tarifs de base pour 2002-2003 à ceux établis pour 2001-2002, *en excluant* le rabais ponctuel de 16,6 % qui a été appliqué à tous les tarifs de base en 2001-2002.

Le rabais ponctuel de 16,6 % offert en 2001-2002 ne sera pas renouvelé. Par conséquent, les primes des propriétaires de véhicules seront encore une fois établies en conformité avec les tarifs de base approuvés par la Régie.

Code d'usage	Nombre de véhicules	Augmentation ou réduction
Voitures de tourisme	616 175	-0,86 %
Véhicules — tarif commercial	46 686	10,98 %
Véhicules publics	8 355	-6,89 %
Motocyclettes	7 208	15,00 %
Remorques	96 083	-31.15 %
Véhicules à caractère non routier	26 476	-27,50 %
Situation d'ensemble	**800 983**	**-1,21 %**

Étant donné la baisse de 1,2 % des recettes et les autres modifications décrites ci-dessous, les tarifs de base de plus de 54 % des véhicules du parc provincial demeureront stables ou seront réduits.

L'incidence générale des rajustements sur le parc provincial de véhicules sera la suivante :

- 48,7 % des véhicules (390 130) feront l'objet d'une réduction des primes; la plupart des réductions seront inférieures à 50 $;
- 5,9 % des véhicules (47 399) feront l'objet du maintien des primes à leur niveau actuel;
- 25,8 % des véhicules (206 371) feront l'objet d'une augmentation des primes de moins de 20 $;
- 14,4 % des véhicules (115 110) feront l'objet d'une augmentation des primes variant de 20 $ à 50 $;
- 4,3 % des véhicules (34 436) feront l'objet d'une augmentation des primes variant de 50 $ à 100 $;
- 0,9 % des véhicules (7 537) feront l'objet d'une augmentation des primes de plus de 100 $.

Le rajustement final des primes individuelles peut varier selon dossier de sinistres du conducteur, son dossier de conduite, le code d'usage du véhicule, le territoire de résidence et le groupe de tarification du véhicule. L'effet cumulatif net des rajustements individuels ne dépassera pas les montants ci-dessus.

La Société ne propose aucune modification des réductions et des surprimes applicables aux parcs de véhicules, des primes applicables aux permis de conduire ou des surprimes pour accidents, des frais afférents aux paiements échelonnés, ainsi que des frais de service et de transaction actuels.

PRINCIPAUX POINTS DE LA DEMANDE : Les rajustements tarifaires suivants sont proposés aux polices émises entre le 1er mars 2002 et le 28 février 2003 :

- des augmentations et des réductions de tarifs fondées sur les dossiers de sinistres des conducteurs, variant entre +15 % et -15 % pour les diverses catégories de véhicules;
- des rajustements tarifaires de –1,4 % à +9,4 % afin que les modifications apportées à la classification et aux groupes tarifaires aient un effet neutre sur les recettes;
- une réduction des tarifs applicables aux véhicules à caractère non routier et à la plupart des remorques grâce à une réduction des frais d'exploitation alloués à ces catégories de véhicules.

MODIFICATIONS APPORTÉES À LA CLASSIFICATION PAR LA SOCIÉTÉ :

Modification de code d'usage

Le code d'usage des *voitures agricoles à tarif universel* sera éliminé. Les voitures agricoles qui auraient été immatriculées antérieurement selon ce code d'usage seront intégrées au code d'usage des *voitures à tarif universel.* La modification ne se traduira pas par une augmentation des tarifs des automobilistes concernés.

Voiture agricole

La catégorie des *voitures agricoles* sera redéfinie afin que sa définition soit plus conforme à celle des camions agricoles stipulée dans le *Code de la route.* La modification ne se traduira pas par une augmentation des tarifs des automobilistes concernés.

Les personnes intéressées à obtenir tous les détails des modifications proposées peuvent examiner la demande soumise par la Société, les témoignages recueillis par la Régie ainsi que les documents d'appui en se présentant aux bureaux de la Société ou de la Régie

Les personnes qui souhaitent obtenir une copie de la demande peuvent communiquer avec la personne suivante :

Rick Sloan
Société d'assurance publique du Manitoba
234, rue Donald, 8e étage
Winnipeg (Manitoba) R3C 4A4
Téléphone : 985-7335 (appels à frais virés acceptés)

MODIFICATION DES TARIFS : Les tarifs de la Société seront examinés par la Régie des services publics, conformément à la *Loi sur la Régie des services publics.* La Société ne peut apporter aucune modification à ses tarifs ou adopter de nouveaux tarifs sans l'approbation de la Régie. Dans le cas de la Société d'assurance publique du Manitoba, les tarifs applicables à ses services correspondent aux bases de tarification et aux primes du régime d'assurance automobile obligatoire qu'elle offre aux automobilistes. La Régie peut émettre une ordonnance au sujet de toute demande qui lui est soumise, qui répond à cette dernière en totalité ou en partie, ou elle peut accorder d'autres réparations en plus ou en remplacement des réparations demandées, d'une manière complète et sous tous leurs aspects, comme si la demande soumise visait de telles réparations partielles, additionnelles ou autres.

AUDIENCE : La Régie tiendra une audience publique sur la demande de la Société à la salle d'audience de la Régie des services publics, au 330 de l'avenue Portage (4e étage), à Winnipeg (MB), le 15 octobre 2001, à compter de 9 h.

PROCÉDURE : La Régie a adopté des règles de pratique et de procédure qui s'appliqueront à l'audience sur la demande de la Société. On peut se procurer un exemplaire des règles en écrivant au secrétaire de la Régie ou en composant le 945-2638 à Winnipeg (appels sans frais : 1 866 854-3698).

INTERVENANTS : Aux fins de la présente audience, les intervenants sont les personnes, les entreprises et les sociétés qui souhaitent participer à l'interrogation des témoins, apporter des preuves, faire des observations ou soumettre des points de vue. On demande aux parties qui souhaitent intervenir d'informer le secrétaire de la Régie de leur intention dès qu'elles auront pris connaissance du présent avis.

Les intervenants doivent également faire parvenir une copie de leur lettre au conseiller juridique de la Société, à l'adresse suivante :

Kevin McCulloch
Vice-président, Services juridiques
Conseiller juridique et secrétaire général
Société d'assurance publique du Manitoba
234, rue Donald, bureau 912
Winnipeg (Manitoba) R3C 4A4
Téléphone : 985-7383

Les parties qui, au cours de l'audience, souhaitent simplement présenter un mémoire ou communiquer leur point de vue, sans participer à tout le processus, doivent informer le secrétaire de la Régie de leur intention de prendre part à l'audience au plus tard le 14 septembre 2001.

FAIT le 22 août 2001.

Le secrétaire de la Régie des services publics,

G. O. Barron


Donner un préavis de cinq jours


Salle accessible aux fauteuils roulants





South Eastman Health/Santé Sud-Est Inc.

MÉDECIN DE FAMILLE
CENTRE MÉDICO-SOCIAL DE SALABERRY
(Contrat à temps partiel)

South Eastman Health/Santé Sud-Est inc. est un office régional de la santé constitué en corporation dont la responsabilité est de planifier, coordonner et dispenser un continuum complet de services de santé à environ 53 000 résidants d'une région rurale multiculturelle du Manitoba. Le siège sociale de l'ORS est situé à La Broquerie.

Le Centre médico-social de Salaberry est un établissement agréé de soins aigus de 14 lits avec un foyer de soins personnels adjacent de 22 lits. Saint-Pierre est situé dans la portion ouest de la région desservie par l'ORS, soit à environ 50 kilomètres de Winnipeg.

Au sein d'une équipe multidisciplinaire, le médecin de famille offre des services médicaux non spécialisés aux bénéficiaires désservis par le Centre médico-social de Salaberry. Les conditions d'emploi et la rémunération sont déterminées en fonction du *Contrat de services d'un entrepreneur indépendant.*

Qualifications requises :

- permis de pratique en règle pour le Manitoba;
- membre en règle du Collège des médecins du Manitoba;
- bilingue (français, anglais).

Les personnes qui désirent poser leur candidature sont priées de faire parvenir leur demande d'emploi par écrit à :

Mme Monique Vielfaure Mackenzie
Vice-présidente, planification et services de gestion
C.P. 470
La Broquerie (Manitoba)
R0A 0W0
Télécopieur : (204) 424-5888
Courriel : mmacken@schealth.mb.ca

Si vous avez des questions ou des demandes à formuler, veuillez communiquer avec Monique Vielfaure Mackenzie, vice-présidente, planification et services de gestion, au 1 (204) 424-6024, ou le docteur Ferd Pauls, directeur médical au 1 (204) 424-6033.



LE CENTRE D'ENTREPRISE DES FEMMES DU MANITOBA

RÉCEPTIONNISTE BILINGUE

Le Centre d'entreprise des femmes du Manitoba recherche une personne enthousiaste et organisée, ayant d'excellentes habiletés en service à la clientèle et en communications, pour occuper le poste de **réceptionniste bilingue.** Ce poste plaira à une personne ayant *au moins deux ans d'expérience* dans un rôle de réceptionniste.

Responsabilités : accueillir les clients; répondre aux questions reçues par téléphone; s'occuper des rendez-vous et des inscriptions aux ateliers pour les clients; et diverses autres tâches liées à la gestion du bureau.

Exigences : compétences avec Microsoft Office 2000; *capacité de s'exprimer en français (essentiel).*

Veuillez envoyer par la poste une lettre de demande d'emploi accompagnée d'un curriculum vitae, **d'ici le mercredi 26 septembre à 17 h,** à :

Mme Pat Sargeant
240, avenue Graham
bureau 130
Winnipeg (Manitoba)
R3C 0J7
ou par courriel à :
psargeant@wecm.ca

Le Centre prône l'équité en matière d'emploi. Nous remercions toutes les personnes qui posent leur candidature; cependant, nous contacterons seulement celles qui seront convoquées en entrevue.



ASSEMBLÉE ANNUELLE
de
La Maison Gabrielle-Roy
Le jeudi 27 septembre 2001 à 17 h
au Collège universitaire de Saint-Boniface
Salle académique n° 1032

La communauté est cordialement invitée à venir manifester son intérêt pour un projet de notre patrimoine littéraire au Manitoba.

La Caisse Saint-Boniface, avec un actif de 172 M $ et plus de 9 600 membres, est un établissement financier coopératif appartenant à ses membres. Elle offre une grande gamme de services financiers bilingues dans le quartier francophone de Saint-Boniface à Winnipeg. Nous sommes à la recherche d'une personne pour combler le poste suivant :

Surveillant ou surveillante à la comptabilité

Exigences

Inscription au niveau 3-5 d'une formation reconnue en comptabilité : CMA ou CGA et/ou détient un B.Comm. et/ou l'équivalent de formation ou d'expérience associée. Possède de l'expérience dans la comptabilité et l'analyse financière. Capacité et intérêt dans la gestion du personnel. Fait preuve d'initiative. Capacité de rencontrer les échéanciers et de travailler indépendamment et en équipe.

Fonctions principales

Diriger la préparation des rapports financiers mensuels et annuels. Voir à la surveillance de deux techniciens. Voir à la préparation du cahier de travail de fin d'année Participer à la préparation du budget annuel Préparer diverses analyses financières

Rémunération

Rémunération à la hauteur des qualifications et de l'expérience, avec des avantages sociaux supérieurs, y compris un régime de prime de rendement et un plan de pension.

Entrée en fonctions

- Dès que possible

Envoyez votre curriculum vitae sous pli confidentiel **avant le 24 septembre 2001** à l'adresse suivante :

Caisse Saint-Boniface, M. Marc Normandeau, CMA, directeur de finance, 185, boulevard Provencher, Saint-Boniface (MB) R2H 0G4
Courriel : mnormandeau@caissepop.mb.ca
Télécopieur : (204) 231-5435

Caisse SAINT-BONIFACE
Profitez de la différence

Les candidats sont sujets à approbation du cautionnement par l'assureur.



La Manitoba Teachers' Society
lance un appel de candidatures pour un poste de
CADRE ADMINISTRATIF

La Manitoba Teachers' Society est à la recherche d'une personne pour combler un poste de cadre administratif; cette personne œuvrera comme personne-ressource auprès des membres individuels, des associations locales et de l'organisation provinciale. Les tâches comporteront particulièrement sur les services en relations de travail et pourraient inclure les services auprès des membres individuels relatifs aux conventions collectives, le règlement des différends et d'autres tâches qui pourraient être assignées.

Les candidates et candidats doivent détenir un diplôme universitaire, posséder des compétences supérieures en communication et en relations humaines, avoir de l'expérience en résolution de problèmes et doivent pouvoir traiter de tâches multiples. Un brevet d'enseignement, l'expérience en enseignement et une participation active auprès de la MTS seraient considérés des atouts. Le poste exige une automobile pour de fréquents déplacements.

Les conditions de travail sont énoncées dans la convention collective en vigueur. Le salaire d'embauche est de 71 550 $ (en négociation). La date d'entrée en fonction la plus tardive est le mois de janvier 2002.

Les candidates et candidats intéressés doivent faire parvenir leur demande accompagnée d'un curriculum vitae et les noms de deux personnes, comme référence, au plus tard **le 26 septembre 2001 à 16 h 30** à l'adresse suivante :

Directrice des ressources humaines
The Manitoba Teachers' Society
191, rue Harcourt
Winnipeg (Manitoba) R3J 3H2

Téléphone : 888-7961
Télécopieur : 831-0877
Courrier électronique : cgushuliak@mbteach.org

Nous remercions toutes personnes intéressées, mais nous communiquerons seulement avec les personnes retenues pour une entrevue.



LES PRODUCTIONS RIVARD INC.

sont à la recherche d'un jeune homme et d'une jeune femme entre 18 et 24 ans pour être les animateurs de la série CANADA À LA CARTE.

Canada à la carte* *est une nouvelle série éducative de 13 épisodes d'une demi-heure, s'adressant aux jeunes de 14 à 17 ans et au public familial, et qui vise à faire découvrir de façon dynamique la géographie du Canada.

Profil des personnes recherchées :

- s'expriment bien et avec aisance en français;
- sont capable de mémoriser un texte pour le jouer devant la caméra (expérience préalable préférable);
- possèdent un dynamisme personnel et communicatif (expérience d'enseignement ou d'instruction un atout);
- présentent un physique sportif et est capable d'effort physique (randonnée, canot, ski, course...);
- sont capables de voyager et de séjourner pour quelques jours dans des lieux au confort réduit;
- font preuve de maturité et de professionnalisme;
- présentent un réel intérêt pour la nature et les sciences;
- seront disponibles de septembre 2001 à septembre 2002, pour une quarantaine de journées de tournage, pouvant être parfois groupées, par 2, 3, 4 ou plus (voyage compris) et incluant des enregistrements de narration (hors-caméra).

Les Productions Rivard inc. se chargeront de fournir une formation complémentaire si nécessaire.

La candidature de ceux et celles reçue en juillet a déjà été prise en compte.

Les personnes intéressées sont invitées à faire parvenir une photo accompagnée d'un curriculum vitae **avant le vendredi 17 septembre 2001** à l'adresse suivante :

CANADA À LA CARTE
Les Productions Rivard inc.
193, rue Dumoulin, bureau 201
Winnipeg (Manitoba)
R2H 0E4

Les Productions Rivard inc. tiennent à remercier tous les candidats pour leur intérêt, mais seuls ceux retenus pour une audition seront contactés.



South Eastman Health/Santé Sud-Est Inc.

COORDONNATEUR(TRICE) DES CAS NÉCESSITANT DES SOINS À DOMICILE

Saint-Pierre
Services communautaires

South Eastman Health/Santé Sud-Est inc. est un office régional de la santé constitué en corporation dont la responsabilité est de planifier, coordonner et dispenser un continuum complet de services de santé à environ 53 000 résidants d'une région rurale multiculturelle du Manitoba. Le siège sociale de l'ORS est situé à La Broquerie.

Le ou la coordonnateur(trice) des cas nécessitant relève directement de la directrice du programme de soins à domicile et veillera à l'évaluation des besoins en soins des bénéficiaires et viendra en aide à ces derniers ou aux membres de leur famille en vue d'obtenir les ressources nécessaires. Elle coordonnera une vaste gamme de services en fonction des lignes directrices relatives aux soins à domicile.

Qualifications requises :

- posséder un baccalauréat en soins infirmiers ou diplôme de premier cycle en sciences de la santé ou service social;
- membre en règle de la MARN (sciences infirmières);
- deux ans d'expérience connexe en services communautaires;
- bilingue, français et anglais;
- permis de conduire valide et véhicule (dépenses de déplacement remboursables).

Toute candidature à ce poste pourrait faire l'objet d'une vérification du casier judiciaire.

Les personnes qui désirent poser leur candidature sont priées de faire parvenir leur demande d'emploi par écrit, au plus tard **le 1er octobre 2001**, à :

Mme Isabel Salvail
Directrice des programme de soins à domicile
C.P. 2560
Steinbach (Manitoba)
R0A 2A0
Télécopieur : 1 (204) 326-6520

South Estman Health/Santé Sud-Est inc. remercie toutes les personnes qui auront manifesté leur intérêt. On ne communiquera toutefois qu'avec les candidats et candidates choisi(e)s pour une entrevue.

La Caisse La Vérendrye avec un actif de 71 M $ et plus de 6 800 membres est un établissement financier coopératif appartenant à ses membres. Elle offre une grande gamme de services financiers bilingues dans la région sud-est du Manitoba. En plus de répondre aux besoins de ses membres individuels et corporatifs, la Caisse offre son appui à des projets de développement économique, social et culturel dans sa communauté. Nous sommes à la recherche d'une personne pour combler le poste suivant :

Caissier ou Caissière

Fonctions

- responsable d'un tiroir-caisse;
- vente de produits et services financiers;
- assurer le maintien de professionnalisme de la Caisse auprès de ses membres.

Exigences

- personne avenante et dynamique ayant une aptitude pour le service à la clientèle;
- personne capable de travailler avec un minimum de surveillance;
- habilité de communiquer efficacement;
- bonne connaissance du français et de l'anglais.

Conditions de travail

- selon l'expérience et l'échelle en vigueur;
- les avantages sociaux usuels sont offerts.

Entrée en fonctions

- Le plus tôt possible.

Envoyez votre curriculum vitae sous pli confidentiel avant **le 21 septembre 2001** à l'adresse suivante :

Caisse La Vérendrye
M. Raymond Bédard, Adjoint à l'administration
1 – 130 avenue Centrale
Sainte-Anne (Manitoba) R5H 1J3
Courriel : rbedard@caissepop.mb.ca
Télécopieur : (204) 422-9994

Caisse
LA VÉRENDRYE
Profitez de la différence
Lorette

Les candidats sont sujets à approbation du cautionnement par l'assureur.



The Canadian Wheat Board
La Commission canadienne du blé

Agent, agente d'analyse du risque

Numéro de concours 01-44A

La Commission canadienne du blé (CCB) cherche à combler le poste d'agent ou d'agente d'analyse du risque. Le ou la titulaire sera appelé à travailler au sein de l'équipe de Contrôle du risque et d'établissement de rapports afin d'élargir les activités du suivi de marché.

Sous l'autorité du directeur, Contrôle du risque et établissement de rapports, le/la titulaire aura les responsabilités suivantes: élaborer et mettre en œuvre des méthodes d'évaluation ainsi que des initiatives de contrôle du risque et d'établissement de rapports, effectuer l'analyse de risque et établir des rapports concernant les taux d'intérêt, les devises et les marchandises ainsi que cerner et combler les lacunes dans les pratiques et procédures stratégiques et dans les processus de gestion du risque. Pour relever ces défis, le/la titulaire devra posséder les qualités suivantes:

- Détenir un baccalauréat en commerce, en sciences économiques ou en sciences ou offrir une combinaison équivalente d'expérience connexe. La détention d'un titre professionnel en comptabilité ou en finances serait souhaitable
- Connaître les instruments financiers complexes, les pratiques et les méthodes financières et comptables ainsi que les activités des marchés financiers. L'expérience du suivi de marché ou du milieu de la gestion du risque constituera un atout
- Avoir le souci du détail, bien communiquer par écrit et être familiarisé avec les textes juridiques
- Posséder des compétences supérieures en analyse et en quantification et maîtriser l'utilisation des ordinateurs, notamment pour interroger des bases de données et manier des instruments d'établissement de rapports. L'expérience des systèmes de trésorerie et de gestion du risque constituera aussi un atout
- Avoir un grand sens de l'organisation, pouvoir communiquer efficacement et pouvoir travailler individuellement et en équipe selon le besoin. L'anglais est la langue de travail

Nous offrons un environnement qui favorise l'épanouissement professionnel et qui concilie vie personnelle et travail. Les employés bénéficient d'excellentes conditions de travail, d'un salaire concurrentiel et de nombreux avantages sociaux. Les personnes intéressées sont invitées à soumettre leur curriculum vitae portant le numéro du concours, leurs attentes salariales et leurs références **au plus tard le vendredi 21 septembre 2001 à:**

Ressources humaines
La Commission canadienne du blé
423, rue Main
C.P. 816. Station Main
Winnipeg, Manitoba R3C 2P5
Télécopieur: (204) 983-1209
Courriel: HRmailbox@cwb.ca
Site Web: www.cwb.ca

Nous remercions tous les candidats qui seront intéressés. Seuls les candidats retenus pour un entretien seront contactés.

notre personnel : une force vive

Nous souscrivons au principe de l'égalité d'accès à l'emploi.

La Division scolaire franco-manitobaine nº 49
Apprendre et grandir ensemble

ORTHOPÉDAGOGUE/PHASE D'ACCUEIL

La Division scolaire franco-manitobaine nº 49 est à la recherche d'un.e candidat.e. pour combler le poste suivant à **l'École communautaire Réal-Bérard** :

Orthopédagogue à 75 % du temps
Phase d'accueil à 25 % du temps

Contrat temporaire à 100 % du temps

La préférence sera donnée aux candidat.e.s qui ont une formation et de l'expérience dans le domaine de l'orthopédagogie.

L'entrée en fonction se fera **le 1er octobre 2001**. Ce poste temporaire prendre fin le 28 juin 2002.

Les personnes intéressées enverront leur demande **avant le mardi 25 septembre 2001** à :



Madame Evelyne Beaudoin
Directrice
École communautaire Réal-Bérard
Case postale 490
Saint-Pierre-Jolys (Manitoba)
R0A 1V0

Téléphone : (204) 433-7706 **Télécopieur : (204) 433-3086**



The Canadian Wheat Board
La Commission canadienne du blé



Brita U. Chell

M. Greg S. Arason, président et directeur général, est heureux d'annoncer la nomination de Brita U. Chell, au poste de vice-présidente de la Direction de la comptabilité. À titre de membre clé de l'équipe de la haute direction, Mme Chell sera responsable des systèmes d'information financière et de la comptabilité de la CCB, y compris de la gestion du processus de clôture de l'exercice financier et de versement des ajustements de fin de campagne aux agriculteurs.

Mme Chell, qui est entrée à la CCB le 20 août 2001, possède 14 années d'expérience dans le domaine opérationnel et financier, principalement dans le secteur agricole. Elle occupait antérieurement le poste de gestionnaire des finances de la division céréalière à Agricore. Avant cela, elle a été gestionnaire des finances chez Manitoba Pool Elevators et gestionnaire des vérifications chez Deloitte & Touche. Mme Chell est membre du comité consultatif du Hy Line Credit Union et trésorière du Mount Royal Christian Centre.

La CCB est le premier négociant en blé et en orge à l'échelle mondiale, et sa maîtrise relève des agriculteurs. La CCB, qui figure parmi les plus grands exportateurs au Canada, vend les céréales des Prairies dans quelques 70 pays à partir de son siège social à Winnipeg. Elle restitue la totalité du produit des ventes, moins les frais de commercialisation, aux agriculteurs de l'Ouest canadien.

La Garderie de Bambins de Saint-Boniface inc.

197, rue Kitson

est à la recherche d'un(e)

EJE II

position ouverte pour le 1er octobre 2001.

Salaire selon l'échelle du MCCA.

Doit bien parler et écrire le français.

Appelez Claudette au 237-8660.

ASSEMBLÉE PUBLIQUE ANNUELLE



Les membres de la Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire tiendront leur assemblée publique annuelle :

à 14 h 30,
le vendredi 21 septembre 2001,
au Windsor Ballroom
de l'hôtel Le Royal Méridien King Edward
37, rue King Est
Toronto, Ontario

En conformité avec les alinéas 1 et 2 de l'article 39 de sa Loi constitutive (46-47 Elizabeth, Chapitre 21), les membres de la Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire se réuniront alors pour étudier son Rapport annuel 2000, de même que toute autre question concernant ses activités au cours de l'année 2001. Toute personne peut assister à l'assemblée publique annuelle des membres de la Fondation.

SERVICES À L'ENFANT ET À LA FAMILLE DE WINNIPEG

AVIS

ASSSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

Le jeudi 27 septembre 2001

17 h 30 à 19 h 30

École R.B. Russell
364, rue Dufferin

Des services de garderie seront offerts.

Bienvenue à tous !

SECRÉTAIRE JURIDIQUE

Nous sommes à la recherche d'un(e) secrétaire juridique bilingue avec expérience valable de préférence dans le domaine juridique et spécifiquement en droit immobilier et commercial. Expérience du traitement de texte sur WordPerfect. Connaissance pratique du français et de l'anglais. Capacité de travailler de façon autonome et de respecter les échéances. Cadre de travail agréable et intéressant.

Salaire selon qualifications et expérience. Veuillez soumettre votre curriculum vitae en toute confidence à Mme Kristine Pakala chez

MONK, GOODWIN

AVOCATS ET NOTAIRES

800-444, avenue St.-Mary
Winnipeg (Manitoba)
R3C 3T1

Téléphone : (204) 968-1060
Télécopieur : (204) 957-0423

À VENDRE

Le conseil d'administration de la Division scolaire Rivière-Seine n° 14, à Sainte-Anne (Manitoba), s'apprête à recevoir des offres d'achat pour :

Immeuble de bureaux de 3 172 pi²
Taille du lot – largeur de 64 pi et longueur de 190 pi
Date de possession la plus rapprochée : avril 2002
Situé à 192, avenue Centrale, à Sainte-Anne (Manitoba)

Pour voir la propriété ou pour plus de détails, veuillez contacter :

Shirley Rathwell, secrétaire-trésorière
Division scolaire Rivière-Seine n° 14
192, avenue Centrale
Sainte-Anne MB R5H 1C3
Téléphone : (204) 422-8807
Télécopieur : (204) 422-8141

Le fait d'avoir reçu ou décacheté une offre ne constitue pas une acceptation de cette offre. L'acceptation de l'offre ne peut se faire que par écrit par la Division scolaire Rivière-Seine n° 14. De plus, la Division scolaire Rivière-Seine n° 14 n'est pas tenue d'accepter ni l'offre la plus basse, ni aucune des offres.



Festival du Voyageur

COMMIS-COMPTABLE

Le Festival du Voyageur Inc., en collaboration avec Éducation, formation professionnelle et jeunesse Manitoba, est à la recherche d'une personne dynamique pour combler le poste de commis-comptable au sein de son organisation.

Responsabilités :

- appuyer le responsable des comptes fournisseurs et débiteurs;
- responsable de la tenue des inventaires;
- et autres tâches reliées à la comptabilité.

Exigences :

- formation reconnue en comptabilité, ou une expérience de travail équivalente dans un domaine connexe;
- bonne connaissance du logiciel ACCPAC;
- bonne connaissance des produits Microsoft;
- doit démonter un haut niveau d'autonomie;
- faire preuve d'initiative, de bon jugement et avoir la capacité de travailler en équipe.

Salaire : 11 $/heure
Entrée en fonction : immédiate
Temps partiel : 20 heures semaine

Faire parvenier votre curriculum vitae à la directrice des finances et administration **avant 17 h le 20 septembre 2001** au :

Festival du Voyageur
768, avenue Taché
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 2C4

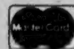
ou par courriel : npower@festivalvoyageur.mb.ca

La mission du Festival du Voyageur est de valoriser et promouvoir le patrimoine et la culture des Franco-Manitobains auprès de l'ensemble de la communauté, en reflétant l'époque des Voyageurs et la joie de vivre par le biais d'une fête d'hiver et d'autres activités.

Les *Petites* ANNONCES

Nombre de mots	Nombre de semaines 1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
20 et moins	5,35 $	10,70 $	13,38 $	16,05 $	18,73 $	21,40 $	24,08 $	26,76 $	29,44 $	32,12 $
21 à 28	6,42 $	12,84 $	16,05 $	19,26 $	22,47 $	25,68 $	28,89 $	32,10 $	35,31 $	38,52 $
29 à 35	7,49 $	14,98 $	18,55 $	22,47 $	25,57 $	29,96 $	33,71 $	37,45 $	41,20 $	44,94 $
36 à 42	8,56 $	17,12 $	21,40 $	25,68 $	29,96 $	34,24 $	38,52 $	42,80 $	47,08 $	51,36 $





Ces tarifs incluent la taxe sur les produits et services (TPS). Les petites annonces doivent être payées d'avance et parvenues à nos bureaux au plus tard le lundi précédant la date de publication désirée. Aucun remboursement ni crédit n'est accordé pour les annonces annulées.

DIVERS

LEÇONS PARTICULIÈRES en **français** et **anglais** pour enfants et adultes. Disponibles immédiatement et au cours de l'année. Tarifs courants entre 13 $ et 26 $ de l'heure. Veuillez communiquer avec professeure qualifiée et certifiée au 237-9890.
396-

LEÇONS PRIVÉES DE VOIX ET DE PIANO offertes dans le confort de votre maison. Plusieurs années d'expérience. (A.R.C.T., B.A. B.ED). Leçons débuteront au début octobre. Pour plus d'information, s.v.p. contactez Carmelle au 254-0409.
399-

LA GARDERIE DE BAMBINS INC. 197, rue Kitson. Nous offrons un programme éducatif en français et francisation pour 16 enfants de 2 à 5 ans. Ici tu peux jouer et apprendre en sécurité. Subvention disponible. Composez le 237-8660.
401-

RECHERCHE

À LA RECHERCHE D'UN COLOCATAIRE pour partager une maison à Saint-Boniface. Près de l'Hôpital et du CUSB. Services compris : laveuse, sécheuse, téléphone, câble et gaz. 375 $ par mois. Pour plus d'information contactez Dominique au 227-8739.
393-

À VENDRE

CHALET À VENDRE sur la rivière Winnipeg près de Saint-Georges. Deux chambres à coucher, 2 salles de bain, grande salle familiale, véranda vitrée et isolée, terrain de 4,5 acres. Contactez Georges au 269-2240 ou 367-4387.
397-

À VENDRE : Maison mobile à Mesa (Arizona), 60' x 24'. Remise de 10' x 24'. 2 chambres à coucher, 2 salles de bain. Beau décor et ameublements. 45 000 $ US ferme. Possession immédiate. Appelez Paul au 1 (204) 349-2376.
402-

À LOUER

APPARTEMENT 1 CHAMBRE À COUCHER, RUE AULNEAU ET DESPINS, tout près du CUSB. Stationnement, autobus en face, services de buanderie sur place. 395 $/mois inclus tous les services. Composez le 255-1578.
372 -

MAISON À LOUER : pour le 1er octobre. 2 chambres à coucher avec cave et une grande cour. 600 $ + frais. Composez le 237-6848.
392-

MAISON À LOUER : rue Des Meurons, 600 pi², une chambre à coucher et possibilité d'une autre. Cour clôturée avec stationnement. Près de tous les services. 468 $ par mois. Libre le 1er octobre. Appelez Marie-Paul au 256-4901.
395-

À LOUER : Appartement à Saint-Boniface d'une chambre à coucher. Disponible le 1er octobre. 400 $/mois. Composez le 233-6961 après 17 h 30.
398-

À LOUER : Appartement meublé de 2 chambres à coucher près de l'école Guyot. Balcon. Services compris. Autobus. Libre du 21 octobre 2001 au 1er avril 2002. 675 $ par mois. 255-2390.
400-

À LOUER : Avenue Taché, Norwood Flat, grand appartement d'une chambre à coucher, 650 $ tous les services compris. Buanderie, stationnement, plancher de bois franc, nouvelle peinture, très propre, tranquille et sécuritaire. Pas d'animaux. Non fumeur. Près des autobus. Libre le 1er octobre. Contactez Carlos ou Dina au 292-2345.
403-

À LOUER : Avenue Taché, Norwood Flat, grand appartement de 2 chambres à coucher, 550 $ tous les services compris. Buanderie, stationnement, nouveaux tapis, très propre, tranquille et sécuritaire. Pas d'animaux. Non fumeur. Près des autobus. Libre le 1er octobre. Contactez Carlos ou Dina au 292-2345.
404-

À LOUER : Rez-de-chaussée d'une maison de 3 chambres à coucher, grande cuisine et salon, frigo, poêle, laveuse et sécheuse, stationnement. Comprend tous les services. 875 $/mois. Téléphonez au 233-0380.
405-

Nécrologies

Hélène Marie Sauteur (née Wanlin)

Née le 7 janvier 1913 à Notre-Dame-de-Lourdes (Manitoba), Hélène est décédée le 14 juillet 2001 à Kelowna (C.-B.) à l'âge de 88 ans.

Le service de reconnaissance à eu lieu le 22 août 2001 à l'église catholique Notre-Dame. Le célébrant était le père Raymond Bremaud. L'enterrement a eu lieu au cimetière de Lourdes.

Hélène laisse dans le deuil son fils Albert de Kelowna et une fille Rose Spankie, six petits-enfants, dix arrière-petits-enfants et un arrière-arrière-petit-enfant. Trois frères, Auguste, Joseph et Louis ainsi que plusieurs neveux et nièces.

La direction des funérailles fut confiée au Salon funéraire Adam de Notre-Dame-de-Lourdes.

En l'honneur du Sacré-Coeur pour plusieurs faveurs obtenues.



Prière au Sacré-Cœur

Que le Sacré-Cœur de Jésus soit loué, adoré et glorifié à travers le monde pour des siècles et des siècles, Amen.

Dites cette prière six fois par jour pendant neuf jours et vos prières seront exaucées même si cela semble impossible. N'oubliez pas de remercier le Sacré-Cœur avec promesse de publication quand les faveurs seront obtenues. Remerciements au Sacré-Cœur pour faveur obtenue.

J.E.L.

En l'honneur de Notre-Dame-du-Cap pour plusieurs faveurs obtenues.

Prière à Notre-Dame-du-Cap

Pour obtenir une faveur spéciale

Ô douce Mère et puissante Reine, humblement prosternés à vos pieds, nous vous offrons les hommages de notre respect et de notre affection.

Le regard tourné vers votre béni Sanctuaire, objet évident de vos prédilections, nous nous adressons à vous avec une confiance toute filiale, assurés d'obtenir cette faveur... que nous vous demandons.

Daignez accorder à nos corps force et santé; à nos cœurs pureté et charité; à nos âmes lumière et sainteté.

Nous le savons, votre cœur est plein de miséricorde et de tendresse; bénissez-nous donc, ô bonne mère; guérissez nos malades, soulagez nos défunts, protégez nos familles, bénissez votre pèlerinage, bénissez notre Église, bénissez notre cher pays.

Notre-Dame-du-Cap, Reine du Très Saint Rosaire, faites que nous vous aimions de plus en plus ici-bas, pour vous aimer éternellement au ciel avec votre Divin Fils.

Ainsi soit-il.

Cum permissu superiorum.

J.E.L.

Marguerite Evelyne Brunet

Marguerite est décédée soudainement au Central Park Lodge à Brandon (Manitoba) le 15 juillet 2001. Elle est née à Saint-Boniface et y fit ses études classiques. Plus tard elle prit résidence à Brandon.

Elle est précédée par ses parents Godias et Alice Brunet (née Jutras), un frère Denys (Dorval) et une sœur Alice de Montréal.

Marguerite laisse dans le deuil ses frères Paul (Thérèse) de Vancouver, Pierre (Aline) de Saint-Boniface, Henri de Saint-Boniface, ses sœurs Marthe Girouard de Winnipeg, Cécile Anne Marie Coe de St-Clair Shores (Michigan), Berthe et Jeanne Brunet de Saint-Boniface et une belle-sœur Thérèse de Dorval.

La famille ainsi que ses cousins, cousines et amis se souviennent de Marguerite avec peine et tendresse. Elle était une personne plaisante, capable et très musicale.

La messe des funérailles fut célébrée à la Cathédrale de Saint-Boniface par Mgr Albert Fréchette le 18 juillet à 14 h.

L'inhumation eut lieu le 23 juillet à 13 h au cimetière de Saint-Boniface.

La famille tient à remercier Mgr Fréchette, la chorale de la cathédrale de Saint-Boniface, et spécialement le personnel du Central Park Lodge et amis de Brandon. Merci aussi pour les offrandes de messes, fleurs et messages de sympathies.

À toi, chère Marguerite.

Nous t'aimons beaucoup. Comme le flot que le vent chasse et qui à vos pieds vient mourrir. Ainsi tout change, ainsi tout passe. Tout, excepté le souvenir.

Julien E. Ricard



Suite à des complications après une chirurgie, Julien Ricard est décédé au Centre des sciences et de la santé à Winnipeg, le 24 août 2001 à l'âge de 46 ans.

Julien laisse dans le deuil son épouse, Revelina Chua Ricard et leurs enfants, Laura Fawn et Jeffrey, ainsi que les enfants de Revelina, Maureen, Chinnie et Bernard, sa mère, Jeannine Morris, née Gosselin (Bob), ses sœurs, Suzanne (Claude) et Jacqueline (Marc) et ses frères, Claude et Marc (Mona). Il laisse aussi dans le deuil ses beaux-parents, plusieurs beaux-frères et belles-sœurs ainsi que de nombreux neveux, nièces, oncles et tantes.

La famille désire remercier les médecins et le personnel du Centre des sciences de la santé pour leur appui pendant ces temps difficile.

La messe des funérailles fut célébrée par l'abbé Peter Monty s.j. en l'église Saint-Ignatius, au coin des rues Corydon et Stafford, le mardi 28 août à 9 h 30. Les prières furent récitées à 9 h.

Ceux qui le désirent sont priés de faire un don à la mémoire de Julien à la Fondation du cœur du Manitoba, 352, rue Donald, bureau 301, Winnipeg (Manitoba) R3B 2H8.

La direction des funérailles de M. Julien Ricard fut confiée au Salon mortuaire LeClaires Frères. 775-2220.

Marie Leclair



marie nous a quitté subitement le jeudi 6 septembre 2001 après la découverte récente d'un cancer. Marie nous quitte à l'âge de 45 ans.

Marie laisse dans le deuil ses trois garçons : Gilles, Joël et Serge St. Vincent ainsi que sa mère Thérèse Leclair (née Simard). Elle laisse aussi sept frères et deux sœurs; Louis (Diane), Denis, Lucie (Jersey) Meyer, Roger (Ginette), Gérard (Dianne), Maurice (Jacqueline), Paul, Diane (Robert) Gosselin, et Marc, ainsi que plusieurs neveux et nièces.

Marie fut précédée dans la mort par son père Wilfred Leclair et son neveu Robert Leclair.

Marie est née le 12 juillet 1956 à Saint-Boniface et a passé de belles années dans le village de Sainte-Anne (Manitoba).

La messe des funérailles a été célébrée à 19 h 30 le mardi 11 septembre à l'Église Sainte-Famille, 778, rue Archibald.

La famille désire remercier le personnel de l'unité des soins palliatifs de l'hôpital Saint-Boniface. Au lieu de fleurs vos dons peuvent être fait au même endroit.

La direction des funérailles de Marie Leclair a été confiée au Salon mortuaire Desjardins, 233-4949 ou sans frais 1 (888) 233-4949.

À la mémoire de

Marie Leclair
(fille de Thérèse)

Marie, j'ai vu...
ton courage en face de la maladie
et de l'épreuve
ton calme dans l'adversité
ta responsabilité et ton amour
envers tes enfants
ton beau sourire pour les personnes
qui t'entouraient
Merci pour ton exemple !

Un témoin.

Chronique **RELIGIEUSE**

MARIE-HÉLÈNE DUVAL
Laïque



Amour inépuisable

Il les voulaient libres... ils regrettaient le passé... Le Dieu de Moïse voulait libérer son peuple, le faire grandir... car Il en était amoureux. Mais les Hébreux se mirent à geindre et à se plaindre : au moins, esclaves en Égypte, il avaient de quoi manger; on les battait, mais les plus forts survivaient...

Ils ne voulaient pas de la liberté. Ils préféraient la sécurité.

En Égypte ils pouvaient se comporter en victimes... accuser le plus fort et l'étranger de tous les torts. Une fois libérés, il ne pouvaient plus que se blâmer eux-mêmes, ou entre eux, de ce qui les rendait malheureux... ou bien s'en prendre à Dieu.

Aveuglés par l'inconfort et l'incertitude, ils ne se rendaient pas compte à quel point Dieu les avait ainsi comblés de son amour, lequel pourra suffire un jour... pourra suffire toujours.

Devenir ce qu'on reproche aux autres de ne pas être... voilà la solution à tous nos mécontentements. Avoir du pouvoir sur les autres n'est pas une solution. Les Égyptiens avaient tout pouvoir sur les Hébreux. Dieu n'a pas libéré ces derniers en renversant les rôles : les Hébreux ne sont pas devenus plus forts que les Égyptiens. Ils sont juste devenus plus forts sur eux-mêmes...

Ils ne voulaient pas de cette force-là. Ils auraient juste voulu que les autres deviennent plus faibles! Nous en voulons à Dieu d'être plus grand que nous; de vouloir plus pour nous que ce à quoi nous aspirons.

Nous voulons le Ciel à la fin de nos jours, nous y travaillons... Il veut que nous acceptions d'être objets d'amour, que nous y aspirions. Nous voulons plus de justice autour de nous... Il veut que nous aimions. Nous voulons que cessent la misère, la pauvreté, les guerres, les maltraitances... Il veut que nous le lui demandions en abondance. Il se réjouit que nous nous en affligions... Il se demande juste ce que nous attendons pour le Lui dire... abondamment. « Les Israélites, gémissant de leur servitude, crièrent, et leur appel à l'aide monta vers Dieu, du fond de leur servitude. Dieu entendit leur gémissement; Dieu se souvint de son alliance... » (Gen. 2, 23-24)

Il veut ce que nous voulons, mais Il connaît de meilleurs détours. Le meilleur de tous est encore de Le laisser fendre les eaux à Sa façon quitte à devoir traverser un long désert d'insécurité et d'incertitude, ce désert qui cache un puits d'amour... que seule la Soif nous fait chercher.

Assaillis par nos mécontentements, cessons de nous tourner les uns vers le autres dans l'espoir que les autres changeront. Crions notre désarroi au Seul qui puisse le comprendre, et nous mener au désert où se cache le puits d'un amour si inépuisable, qu'il en restera toujours malgré nos gaspillages.

AFRIQUE

D'une francophonie à l'autre

Africain d'origine, Léopold Kumbakisaka veut créer un pont entre les francophones du Manitoba et ceux du continent noir.

Mylène CRÊTE

Journaliste en République démocratique du Congo, en Europe et au Manitoba, Léopold Kumbakisaka connaît le métier sous un angle bien différent de ses confrères nord-américains. Il est directeur de Développement et médias Manitoba-Afrique, une section du Centre d'étude Manitoba pour le développement de l'Afrique francophone.

« Nous voulons assurer une approche entre la presse francophone du Manitoba et celle de l'Afrique, explique-t-il. Ce sont deux presses séparées mais unies par la langue française dont l'une a besoin de l'autre pour s'épanouir. » La collaboration entre journalistes franco-manitobains et africains peut consister en un voyage d'échange pour puiser une expérience nouvelle ou simplement en l'envoi de matériel informatique de l'autre côté de l'océan Atlantique.

« La presse africaine souffre par manque de démocratie, elle est muselée, signale-t-il non sans se rappeler des confrères qui ont été tués ou fouettés pour avoir bravé la dictature au moyen d'articles de journaux. De plus, il n'y a que 2 % de la population africaine qui possède un ordinateur. »

Léopold Kumbakisaka souhaite sensibiliser les gens à cette situation. Pour y arriver, Développement et médias Manitoba-Afrique organisera une journée de discussions sur la presse francophone du continent en mars 2002 afin d'inviter les organismes franco-manitobains à s'allier avec cette francophonie et à y trouver des occasions de partage. « Nous voulons lancer un cri aux organismes franco-manitobains et à la communauté afin de pouvoir soutenir nos objectifs », précise-t-il.



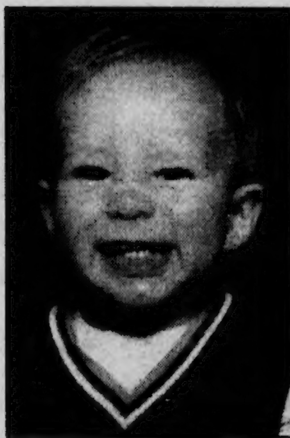
Photo : Gracieuseté Léopold Kumbakisaka

Léopold Kumbakisaka lors d'une entrevue avec Ronald Duhamel.

L'expérience du Congolais dans le milieu journalistique ne s'arrête pas seulement au continent noir. Ayant profité d'un concours de journalisme en Europe pour s'y installer, Léopold Kumbakisaka a tour à tour écrit pour des journaux roumains et balkaniques. Il a également été professeur associé à l'Académie des sciences économiques de l'Université de Bucarest en Roumanie. Au Manitoba, le journaliste a travaillé à CKSB. Il anime maintenant trois émissions à la radio communautaire Envol 91 FM, oriente les nouveaux arrivants vers les bonnes ressources pour le compte de la Société franco-manitobaine (SFM) et est directeur de l'information pour le magazine Internet Congo Vision (www.congovision.com).

« Le site reflète la libre voix d'expression pour tout Congolais », décrit-il. Toujours dans l'optique de favoriser les relations entre l'Afrique et le Manitoba francophones, Léopold Kumbakisaka a mené une entrevue avec le président de la SFM, Daniel Boucher, qui est publiée sur le site. Il continue à suivre l'actualité de son pays d'origine en espérant que la démocratie y règnera un jour. « Le Canada est loin de la réalité africaine, songe-t-il. Les images diffusées à la télévision ne montrent qu'une partie de ce qui s'y passe réellement. »

T'es parent avec qui, toi ?



Bonjour !

Je m'appelle Sébastien Miguel Roy Griffin. Je suis né le 28 juin 2000 à Ottawa.

Mes parents, Josée Roy et Tim Griffin étaient très fiers de mon arrivée.

J'aimerais envoyer de gros becs à mes grands-parents, Léo et Rachel Roy à Saint-Boniface, ainsi qu'à mon oncle Michel, à ma tante Michelle et à ma cousine Solange.

Ma maman aimerait que j'envoie des bonjours à nos amis et notre famille au Manitoba.

T'es parent avec qui, toi ?



Bonjour !

Je m'appelle Gabrielle Lucie Simard. Je suis née le 16 avril 2001 et j'adore mes deux frères Colin et Julien.

Mes parents Robert et Colette sont très heureux d'avoir une petite fille comme moi !

Un bonjour spécial à mes oncles et tantes du Manitoba et de la Saskatchewan et à mes grands-pères Alix Simard et Napoléon Brisebois.

À VOTRE SERVICE

SERVICES

Corporation de développement économique Riel



Promouvoir le développement économique chez les francophones de Saint-Boniface, Saint-Vital et Saint-Norbert.

Raymond Simard, B.A., B. Comm., directeur général
178, rue Dumoulin, Saint-Boniface R2H 0E3
Tél.: 233-7799 • Fax: 233-7444
Courriel: CORPRIEL@ESCAPE.CA

[redacted]

(204) 433-7758 **(204) 433-3700**

Télécopieur : (204) 433-7181 • Saint-Pierre-Jolys
nrl@placelavergne.com • www.placelavergne.com
Ouvert jusqu'à 20 h les jeudis.
Service dans la langue officielle de votre choix !

CHAPELLE FUNÉRAIRE SAINT-PIERRE

Pour être assuré d'un service en français dans la région sud-est, appelez:

LEON MORRISSETTE au 433-7257

Plus de 20 ans d'expérience

«LOEWEN FUNERAL CHAPELS»

Steinbach Tél.: 326-1351

Nicole Landry-Milner

agent immobilier



RE/MAX® performance realty

Service bilingue

255-4204

[redacted]

• CONCEPTION GRAPHIQUE
• TYPOGRAPHIE
• MISE EN PAGE
• IMPRIMERIE

TÉLÉPHONE (204) 989-5252
TÉLÉCOPIEUR (204) 957-1735

SERVICE ET QUALITÉ

Brunet Monuments
Troisième Génération

• MONUMENTS
• PLAQUES EN GRANITE OU BRONZE
• INSCRIPTIONS

L'ART COMMEMORATIF PERSONNALISÉ

405, rue Bertrand
233-7864

«Au service des Franco-Manitobains depuis 1910...»

DR PHILIPPE DESILETS

Docteur en homéopathie
Spécialiste en maladie chronique
• Digestif • Arthrite • Pulmonaire • Autres
Services bilingues
255-0939

Cet espace est à votre disposition!

Cet espace est à votre disposition!

ASSUREURS

Agence d'Assurance AURÈLE DESAULNIERS

(1987)

Pour tout service d'assurance!

Joel Desaulniers
Christine Desaulniers
Janet Sabourin-Gatin
Nicole Lysyk
Roger Bouchard

390-B, boulevard Provencher
Téléphone: 233-4051







Procurez-vous un exemplaire aux endroits suivants:

À nos bureaux de la Maison franco-manitobaine
383, boul. Provencher
Centre culturel franco-manitobain
340. boul. Provencher
Marion Grocery
237, rue Bertrand
Librairie La Boutique du Livre
315, rue Kenny
Dépanneur Provencher
174, boul. Provencher

Hôpital Saint-Boniface
Boutique de souvenirs
IGA Provencher
390, boul. Provencher
Librairie À la page
200, boul. Provencher
Turbo - Saint-Boniface
230, rue Marion
Amber Auto Service
• *Sainte-Anne*
617, rue Traverse
Esso • *Parc Windsor*
192, Archichald

Chapters
• *Centre Saint-Vital*
Shell Service
350, chemin Sainte-Anne
Pharmacie St-Pierre
• *Saint-Pierre-Jolys*
Lorette IGA • *Lorette*
Petro-Canada • *Lorette*
Saint-Adolphe Esso
• *Saint-Adolphe*
Le Dépanneur • *La Broquerie*
Épicerie Coulombe
• *Saint-Malo*

EXPERTS CONSEILS / COMPTABLES AGRÉÉS



J.P.R. (Ron) Comeault,

BA, FIC, CIM, FCSI
Vice-président
Conseiller en placement

RBC Dominion valeurs mobilières Inc.
185, rue East
Sault Ste-Marie (Ontario) P6A 3C8

Sans frais : 1 800 557-2396
Tél. : (705) 759-7054
Télécopieur : (705) 759-6513
Courriel :
ron.comeault@rbcinvestments.com





BDO Dunwoody SRL
Comptables agréés et consultants
Téléléphone : (204) 956-7200
Télécopieur : (204) 926-7201
Site Internet : www.bdo.ca

Nos professionnels francophones

Arthur Chaput, ca, cfp
Gilles Chaput, fca
Raymond Desrochers, ca, cfe
Pamela Dupuis, ca
Nicole Gisiger, ca
Lucile Griffiths, ca
Travis Leppky, ca, cisa
Henri Magne, ca
Mona Marcotte, ca
Georges Picton, cga
Marc Rivard, ca

BDO DUNWOODY SRL est une société en nom collectif à responsabilité limitée enregistrée en Ontario.

OPTOMÉTRISTES

Dr Denis R. Champagne

Optométriste
Sur rendez-vous seulement
212, avenue Regent ouest
224-2254
2090, avenue Corydon
889-7408

Dr Keith Mondésir

Optométriste

[redacted]

201–1555, chemin St-Mary's
Saint-Vital
Pour un rendez-vous, composez le 255–2459.



157
boulevard Provencher
233-3889

SANS FRAIS : 1 888 872 8988

AVOCATS-NOTAIRES

MONK, GOODWIN

···AVOCATS ET NOTAIRES···

Me LAURENT J. ROY , c.r.
Me MICHEL CHARTIER
Me RHONDA M. HERCUS

800, Édifice Centra Gas
444, avenue St. Mary
Winnipeg (Manitoba)
R3C 3T1
Téléphone: (204) 956-1060
Télécopieur: (204) 957-0423

TEFFAINE, LABOSSIÈRE

Avocats et notaires,

Rhéal E. Teffaine, c.r.
Denis Labossière

247, boulevard Provencher,
Saint-Boniface (MB)
R2H 0G6.
Téléphone: 925–1900.
Fax: 925–1907.

Alain J. Hogue

Barreaux du Manitoba et de la Saskatchewan

Domaines d'expertise:

• préjudices personnels
• demandes d'indemnité pour Autopac
• litiges civil, familial et criminel
• ventes de propriété; hypothèques
• droit corporatif et commercial
• testaments et successions

Place Provencher
194, boul. Provencher
237-9600

Jean-Paul Boily, B.A., LL. B.
202, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba) R2H 0G3
Téléphone: 987-3880
Télécopieur: 233-9762



TAYLOR McCAFFREY
AVOCATS et NOTAIRES

Me ALAIN L.J. LAURENCELLE
988-0304
alaurencelle@tmlawyers.com

Me STÉPHANE DORGE
988-0440
sdorge@tmlawyers.com

DOMAINES DE PRÉFÉRENCE :
droit commercial et corporatif;
immobilier (real estate);
affaires et financement;
planification successorale
pour individu, ferme et commerce;
testaments et successions.

Plus de 50 avocats exerçant dans tous les domaines du droit à votre service!

AIKINS, MACAULAY & THORVALDSON

AVOCATS ET NOTAIRES
AGENTS DE BREVETS ET DE MARQUES DE COMMERCE

J. Guy Joubert
Barbara Shields
Marianne Rivoalen
Lee Ann Martin
Christian Monnin, stagiaire

360, rue Main, 30e étage
Winnipeg (Manitoba) R3C 4G1
Téléphone : (204) 957–0050
Télécopieur : (204) 957–0840

Courriel : amt@aikins.com
Internet: http://www.aikins.com

Abonnez-vous à

La LIBERTÉ

OPTIONS OFFERTES

	Au Manitoba	Ailleurs au Canada
1 an	28, 50 $ ☐	32,10 $ ☐
2 ans	51,30 $ ☐	58,85 $ ☐

Oui je m'abonne dès aujourd'hui !

Nom : ____________
Prénom : ____________
Adresse : ____________
____
____
Ville : ____________
Province : ____________
Code postal : ____________
Téléphone : ____________
Je choisis de payer par :
Visa : ____________
MasterCard : ____________
(inscrire le numéro de votre carte et la date d'expiration)

Chèque ou mandat poste:
(libellez votre chèque ou mandat de poste à l'ordre de La Liberté)
C.P. 190,
383, boulevard Provencher,
Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4